





LES
FORTIFICATIONS DE BÉTHUNE

A TRAVERS LES AGES

LEUR DÉMOLITION
AGRANDISSEMENT DE LA VILLE

Par E. BÉGHIN

Ouvrage honoré de la souscription du Ministère de la Guerre

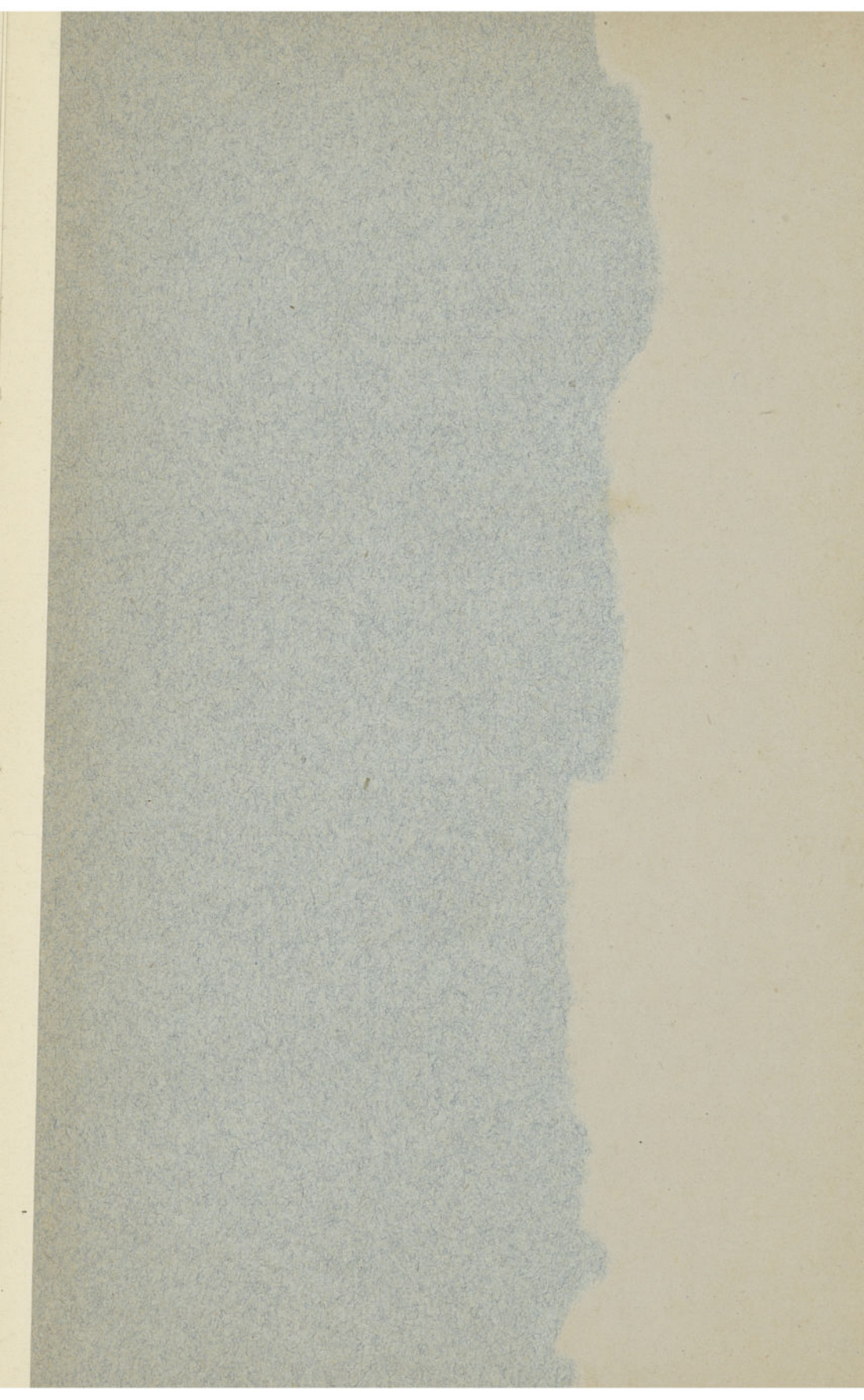
Emporte-moi, souffle errant, doux génie.
Sur mon rempart tant chanté, tant aimé,
Et que ma cendre un jour soit réunie
A l'humble terre où mon cœur s'est formé.
Marceline DESBORDES-VALMORE.



BÉTHUNE

IMPRIMERIE A. DAVID, SUCESSEUR DE REYBOURBON
12, Rue du Pot-d'Étain, 12.

—
1887



4H.481



CENTRE D'HISTOIRE DE
LA RÉGION DU NORD ET DE
L'EUROPE DU NORD-OUEST.
UNIVERSITÉ DE LILLE III
B.P. 149 - 59653 VILLENEUVE-D'ASCQ Cédex

LES



RET 78

FORTIFICATIONS DE BÉTHUNE

A TRAVERS LES AGES

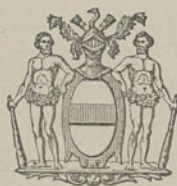
LEUR DÉMOLITION

AGRANDISSEMENT DE LA VILLE

Par E. BÉGHIN

Emporte-moi, souffle errant, doux génie.
Sur mon rempart tant chanté, tant aimé;
Et que ma cendre un jour soit réunie
A l'humble terre où mon cœur s'est formé.

Marceline DESBORDES-VALMORE.



BÉTHUNE

IMPRIMERIE A. DAVID, SUCESSEUR DE REYBOURBON

12, Rue du Pot-d'Étain, 12.

—
1886



INSTITUTIONS DE RECHERCHES

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

LES FORTIFICATIONS DE BÉTHUNE

PREMIÈRE PARTIE

Historique

Béthune était classé dans la 2^e série des places fortes du territoire français et était un point stratégique important par sa situation comme nœud de communications terrestres et fluviales entre la frontière et l'intérieur. Cette ville se trouve bâtie à la queue d'un mamelon dont le plateau de trois kilomètres de longueur et de cinq cents mètres environ de largeur, est élevé de treize à seize mètres au-dessus des plaines latérales; ses fortifications formaient un pentagone présentant, au Nord-Est, son plus grand côté. L'enceinte était flanquée de huit bastions: 1. de St-Ignace ou Vauban, qui était le point culminant de la place; 2. de la Porte d'Arras; 3. des Récollets; 4. de la Porte St-Pry; 5. du Château; 6. de la Porte-Neuve; 7. de la Vieille-Porte; 8. de la Porte du Rivage. Ces bastions, ainsi que la courtine, précédés d'un fossé large et profond, étaient couverts et protégés par des contregardes, demi-lunes et autres ouvrages de fortification. Sur tout le pourtour de la place, existaient des chemins-couverts réguliers et sûrs; enfin des redoutes et des lunettes éclairaient le terrain en avant. Tout cet ensemble de fortifications faisait, de Béthune, une place de guerre redoutable.

Les assiégeants dirigèrent presque toujours leurs efforts contre le château qui tirait sa principale défense de l'inondation qui l'entourait mais que l'on parvenait à faire écouler. Les autres points d'attaque furent les fronts du Rivage et d'Arras; leur but paraît avoir été surtout de faire di-

version et de faciliter la prise du château en divisant les forces des assiégés.

Le système défensif de la place de Béthune dont il nous a été donné d'admirer l'ensemble si complet, n'a pas été conçu et exécuté d'un seul jet ; c'est le fruit d'une étude constante, poursuivie pendant mille ans pour mettre la ville à même de résister aux nouveaux moyens d'attaque sans cesse augmentés et perfectionnés. Les premières fortifications ont été établies dans la première moitié du X^e siècle, en vue de résister aux incursions des Flamands ; elles se composaient d'une muraille peu élevée. Elles existaient, il est probable, plus anciennement mais dans un état élémentaire tel qu'une simple palissade précédée d'un fossé. Il était d'un usage assez répandu de confier, à des chiens, la garde du chemin de ronde. En cas d'attaque, les habitants retiraient leurs objets les plus précieux dans l'enceinte du château.

Malgré ce peu d'éléments de résistance et quoique réduits à leurs propres forces, les habitants de Béthune n'en repoussèrent pas moins, en 1197, les attaques des Flamands qui étaient venus mettre le siège devant leur ville. Par des sorties fréquentes et vigoureuses, ils obligèrent ceux-ci à se retirer.

Nous avons dit, dans notre *Histoire de Béthune*, que, de 1226 à 1238, par les soins de Robert VII, seigneur de cette ville, l'enceinte ainsi que les fossés avaient été améliorés, augmentés et fortifiés de nouveaux boulevards (1) nécessités probablement par l'agrandissement de la ville ; les successeurs de Robert continuèrent l'œuvre commencée. Des tours furent construites pour défendre les entrées de la ville et furent reliées entre-elles par une muraille. Ces tours étaient placées : 1^o à la Porte St-Pry ; 2^o près le couvent des Récollets ; 3^o à la Porte des Fers ou d'Arras ; 4^o près l'établissement des Jésuites ; 5^o à la Porte du Ri-

(1) *Ferr. Locri. Chron. Belg.* p. 391. — Duchesne, *Hist. géneal. de la Maison de Béthune*, p. 210. — E. Béghin, *Hist. de Béthune*, p. 205.

vage ; 6° à la Vieille-Porte ; 7° près la caserne Magnac ; 8° à la Porte des Marais ou des Capucins.

En 1346, après la bataille de Crécy, les Flamands qui n'avaient pris aucune part à l'action, n'ayant pu rejoindre à temps l'armée anglaise, vinrent, sous les ordres d'Oudart de Renty, mettre le siège devant Béthune (14 août). En prévision de ce siège, la garnison avait été renforcée de cent soixante sergents et arbalétriers venus d'Arras (1). Parmi les défenseurs, se fit remarquer un chevalier de la châtellenie de Lille, nommé Godefroi d'Annequin qui, étant plus tard Grand maître des arbalétriers, fut tué à la bataille de Cocherel le 16 mai 1364. Dès le début du siège, profitant de ce que les Flamands s'avançaient en désordre et n'avaient pas encore pris poste, il sortit à l'improviste d'un bois où il s'était embusqué avec une partie de la garnison et leur fit éprouver une perte sensible. Deux jours après, les assiégeants tentèrent, sans succès, l'escalade des remparts ; l'assaut dura du matin jusqu'au soir et lorsque la nuit mit fin au combat, plusieurs chevaliers flamands avaient été blessés. Henri de Flandre lui-même avait été atteint d'un trait (2). Enfin après 21 jours d'investissement et plusieurs assauts infructueux, les assiégeants durent se retirer avec de grandes pertes. La place était défendue pour le compte du roi de France par Geoffroy de Charny qui avait confié la défense du château au Sire de Verquigneul. Les habitants de Béthune firent preuve pendant ce siège, de la plus grande valeur.

L'expérience de ce siège démontra la faiblesse de certaines parties du mur d'enceinte que Philippe de Valois fit démolir et remplacer par une autre muraille beaucoup plus solide et plus régulière. La tour de St-Pry fut reconstruite à cette époque. Par la nature des matériaux employés et le mode de construction, nous pouvons attribuer à Philippe de Valois, la courtine entre la tour de St-Pry et le

(1) Chron. de Flandres, par Denis Sauvage, p. 481.

(2) Hist. de Flandre, par Kervyn de Lettenhove, t. II, p. 483.

couvent des Récollets, celle entre les tours St-Ignace, de la Vigne et du Carnier. Ces travaux étaient exécutés par les soins des échevins et aux frais de la ville; le duc Eude leur fit remise, à cet effet, d'un droit de relief de deux sous pour livre que les habitants s'étaient engagés à lui payer pendant dix ans. Il les autorisa, en outre, à prendre dans sa forêt de Béthune, tout le bois nécessaire à la construction de trois portes de ville, trois ponts-levis, trois auguis et dix bricoles pour la défense de la ville. (Regist. aux privil., f^o 256). Pour l'élargissement du fossé d'enceinte de la place, les échevins avaient été obligés de se servir de terrains et jardins appartenant au chapitre de St-Barthélemy; des réclamations furent adressées par les chanoines à Philippe de Valois qui chargea G. d'Antoing, chevalier seigneur de Gondécourt, et Jehan de Gongnelieu, gouverneur de l'Artois, d'apaiser ce différend. La sentence qu'ils rendirent au mois de juillet 1347 (Gros reg. aux privil., f^o 67 v^o), restitua au Chapitre la jouissance des fossés percés sur les terrains lui appartenant, mais sous la condition de n'y pouvoir planter, ni fouir. Il lui fut aussi défendu d'y placer des échelles avant le lever du soleil et d'en laisser après le coucher.

Le 1^{er} mai 1372, sous la réserve de son contrôle dans la perception, Marguerite, comtesse d'Artois, accorda aux échevins l'autorisation de lever pendant trois ans, sur différentes marchandises vendues ou achetées en ville, certains droits dont le produit devait servir aux travaux de réparations aux fortifications. (Arch. mun. reg. aux priv.) Semblable charte fut encore donnée aux échevins le 7 octobre 1379. Déjà à cette époque, les fortifications de notre ville étaient assez formidables pour en imposer aux ennemis:

« *Si passa tout l'ost des Anglais à la vue de Béthune, à l'heure de tierce, tout outre, ni onques ne firent semblant de l'assaillir.* » (Froissart, t. II, p. 98.)

Louis XI ne se rendit maître, en 1477, de la place de Béthune que grâce à la trahison de sire de Chimay, son

gouverneur ; et si vingt années plus tard, l'archiduc Philippe-le-Beau s'empara de vive force de cette ville, ce fut parce que les habitants n'avaient pas à se louer des Français et leur étaient hostiles.

Malgré le peu de temps qu'il fut en possession de Béthune, Louis XI s'occupa de mettre en état ses fortifications ; il fit venir à cet effet mille prisonniers qui se trouvaient en Normandie, mais comme la ville était trop obérée et ne pouvait les payer, ces derniers durent abandonner leur travail avant de l'avoir conduit à bonne fin. Les sommes dues à ces prisonniers furent cependant soldées peu après et l'on trouva même le moyen de continuer les travaux de fortifications ; on consacra une somme de quatre cent soixante livres à la construction d'un rempart près de la Porte du Rivage. (Gros reg. aux priv., f^o 124, v^o.)

Pendant les XIV^e et XV^e siècles, l'Artois fut le théâtre sanglant des luttes entre les Anglo-Flamands et les Français. Ce n'était entre les garnisons, à cause du voisinage de la frontière, que guerres d'embuscades et surprises de villes ; la garnison de Béthune ne restait pas inactive : le 17 juin 1486, cent vingt hommes sortirent de la ville à deux heures du matin et allèrent s'emparer, par surprise, près de Fournes, du château de Rosambois, dont le seigneur en avait fait une véritable forteresse et où il entretenait une garnison (1).

On comprend si les habitants de Béthune étaient sur un perpétuel qui-vive et les soins qu'ils apportaient dans la défense de leur ville. Il est probable que l'échevinage de Béthune qui avait déjà la jouissance d'importantes redevances, a dû payer et diriger l'édification des constructions militaires de 1238. Ce fut encore par ses soins et à ses frais que s'effectuèrent les travaux de fortifications sous la domination espagnole, ainsi que le constatent les nombreux marchés et procès-verbaux de visitation et de réception de

(1) *Chronique de Flandre et d'Artois, par Louis Brésin.*

ces mêmes travaux, reposant dans nos archives municipales. Les herbes des remparts étaient louées au profit de la ville, mais ce revenu était loin de compenser même les charges d'entretien qui incombait aux échevins. Ils devaient, chaque année, faire procéder au curage des fossés, nettoyer les murailles des plantes qui les envahissaient, enfin prendre toutes sortes de mesures défensives, telles que la plantation de *haies espineuses de trois lignes* d'épaisseur et pourvoir à leur entretien (1).

Le 10 août 1529, les échevins convoquent, à deux reprises, les bourgeois, afin de demander à l'Empereur l'autorisation de lever un impôt sur le vin pour réparations aux fortifications. Personne ne se présente! (Registre aux mémoires de l'Echevinage de Béthune. B. B. 6.) Ces assemblées ressemblent un peu à celles des plus haut imposés de nos jours : les impôts paraissent venir si naturellement qu'il n'est pas nécessaire de les solliciter.

Les fortifications ne se trouvant plus en rapport avec le perfectionnement apporté aux moyens d'attaque des places fortes, Charles-Quint renforça le mur d'enceinte, de bastions qu'il fit couvrir par des ouvrages extérieurs. On attribue à Charles-Quint la construction des bastions de la Porte d'Arras, des Récollets, de la Porte-Neuve, de la Vieille-Porte et de la Porte du Rivage.

Comme nous le disions dans un travail précédent, la Flandre était, pour les Espagnols, l'entrée de la France ; et Béthune faisait partie de leur ligne défensive, partant de Dunkerque, par Bergues, Saint-Omer, Aire, Lillers, Béthune, Arras, Cambrai, etc., et opposée aux provinces françaises de Picardie, Boulonnais et Calais. Béthune se trouvait donc à l'extrême frontière et son importance était considérable au point de vue défensif.

Le 20 novembre 1540, l'Empereur accompagné de la reine

(1) En 1510, il est payé à Jehan Le Blan, haïeteur, 41^s pour avoir serquelé les verdes haies et esplucqué, vers la fin de mars, les honnyes (chenilles). (Arch. mun.)

de Hongrie, sa sœur, régente des Pays-Bas, et d'une suite nombreuse, vint se rendre compte par lui-même, de l'état des travaux. Le 10 septembre de l'année suivante, la régente qui s'occupa avec le plus vif intérêt de l'administration de notre ville, visita de nouveau Béthune ; le même mois, elle donna l'ordre au comte de Rœux, gouverneur de Flandre et d'Artois, de faire travailler, par corvées, les habitants des villages environnants, au fossé que l'on creusait autour du nouveau boulevard. (Reg. mém., n° 87) (1). Il s'agit ici de la construction de forts sur le front du Rivage. Cette princesse revint encore à Béthune, le 3 mars 1546.

Pendant ces travaux, on redoublait de surveillance pour la sécurité de la ville. En 1542, le Gouverneur de Béthune avait établi, au village d'Ostreville, situé sur la lisière de la forêt de St-Pol, un poste chargé de faire le guet de jour et de nuit et de lui signaler l'approche des Français.

En 1551, la ville de Béthune fut mise en état de défense ; toutes les maisons des faubourgs, dans le périmètre de la place, à partir des fossés jusqu'à la distance de quatre cents pieds, furent démolies avec défense expresse de les réédifier (2). Ce fut à cette époque que fut démolie le moulin qui se trouvait à l'entrée du faubourg de la Porte-Neuve, sur l'emplacement des bâtiments de la tannerie de M. Bar. Ce moulin était alimenté par les eaux de la Blanche dont le cours, à sa sortie, fut légèrement modifié peu après pour l'établissement de manœuvres d'eau.

L'on mit en bon état la charpente et la ferronnerie des barrières des bastillons et des « bollevereqs » ; des ponts et portes des Marêts, de la Vigne, du Carnier, du Colombier, de Saint-Pry et des Fers ; de la prison de la Porte du

(1) Ces corvées étaient exigées dans les cas urgents ; c'est ainsi que nous voyons encore, en 1524, les habitants des villages de *Locon, La Cousture, Lestrem, Sars, Hersin, Werquin, Nœux, etc.*, être tenus à venir travailler aux fortifications de Béthune.

(2) *Lettres de Marie, régente des Pays-Bas, au comte de Rœulx, gouverneur et capitaine de Flandre et d'Artois, 17 janvier 1551.* (Reg. mém., n° 284).

Carnier; des aubêtes de la plate-forme des Faucilles, etc. (C. C. 715). Sur la muraille du corps de place existaient des *maisoncelles* ou aubêtes pour le guet de nuit; les huit que l'on avait fait construire en 1487 étaient couvertes d'*esteulle*. Les fortifications furent visitées et réparées; une brèche existait à la Porte d'Arras près du couvent des Récollets, elle est comblée et on y place quelques *arquebuttes à crochet*. (Reg. mém., f° 284, v°). Le Magistrat fit amener en ville le grain qui se trouvait dans les faubourgs et ordonna aux bourgeois de tenir chez eux un approvisionnement de farine pour deux mois; des peines furent édictées contre ceux qui ne se conformeraient pas à cet ordre. (Même reg., f° 282 v°). Les meules de fagots furent placées dans les jardins des archers et des arbalétriers. Le 6 novembre, les habitants des faubourgs réclamèrent l'établissement de barrières destinées à les protéger contre les entreprises des maraudeurs. (Reg. mém., f° 256). Le guet fut augmenté. Pendant que l'on se préparait énergiquement à la défense, on avait aussi recours à la protection divine pour le rétablissement de la paix : le 25 septembre 1551, les échevins, le lieutenant du Gouverneur et les chanoines de St-Barthélemy décident qu'une procession aura lieu, à Béthune, le dimanche suivant; il est recommandé aux habitants de nettoyer la voie publique devant leurs maisons et d'assister avec recueillement à cette cérémonie. (Même reg., f° 256, v°).

La gravure faite, en 1573, par Braun, représentant Béthune vu d'Annezin, ne fait pas mention, bien entendu, du moulin de la Blanche, dont il vient d'être parlé; un fossé longe le mur d'escarpe qui est muni d'embrasures pour canon (1); mais aucune fortification ne protège encore la courtine de ce côté. On remarque que, de la Porte des Ma-

(1) D'après un inventaire dressé en 1574, la ville possédait 48 canons, fauconneaux ou serpents. (B. B. 42).

En 1572, Régniez Blondel, fondeur d'artillerie à Arras, avait fourni à la ville, six pièces d'artillerie en forme de demi-serpentine de 9 pieds

rais, la route se dirige en ligne droite vers le moulin d'Annezin.

Vander-Meulen, dans une autre vue de Béthune, gravée au commencement du XVII^e siècle, mentionne l'existence d'ouvrages en terre couvrant les bastions de St-Pry et des Récollets. Les forts devant concourir à la défense du château, sont postérieurs à cette époque ; cependant en 1645, au moment de la prise de Béthune par les Français, la ville était complètement entourée d'une ceinture de forts (demi-lunes et contregardes) précédés, sur certains points, de chemins-couverts (1). Il existait aussi quelques manœuvres d'eau.

Le 23 août 1645, les Français commandés par Gaston d'Orléans, vinrent mettre le siège devant Béthune dont la garnison ne se composait que de 300 hommes de troupes régulières, 2,000 miliciens du pays et de 300 habitants armés.

Le Maréchal de Gassion commença l'attaque de la ville en enlevant une longue digue en terre précédée d'un fossé qui défendait la gare du canal au faubourg du Rivage ; peu de jours après, il s'emparait d'un ouvrage à cornes couvrant la Porte du Rivage. Pendant ce temps, le Maréchal de Rautzau, chargé de l'attaque principale dirigée contre le château, établissait son quartier-général au château d'Annezin. Le 26, il ouvrait la tranchée qui se fit d'autant plus facilement que les assiégés surpris n'avaient pas eu le temps d'inonder le terrain ; le 27 et le 28, il s'emparait des chemins-couverts dont deux sorties successives ne purent le déloger. Enfin, le 29, la lunette d'Annezin (2) étant

de longueur, au prix de 5 florins l'une ; plus deux autres pièces aux armes de la ville, longues de 43 pieds et portant des boulets de 3 livres de fer, en échange d'un vieux canon pesant 3,400 livres et solde de 30 livres. Les 600 boulets achetés à Namur, cette même année, étaient de trois calibres différents ; ils pesaient ensemble 10,000 livres et avaient coûté 70 sols le cent.

(1) Voir le plan du siège de 1645, dressé et gravé par les soins du chevalier de Beaulieu.

(2) Partie de l'ouvrage à cornes 14-15 du plan de 1867.

prise, le commandant de place fit arborer le drapeau blanc.

La capitulation fut signée par Gaston d'Orléans et par Fromont, commandant la place.

Les moyens de défense de la place de Béthune furent perfectionnés et complétés par Vauban ; il construisit le bastion 1 qui a conservé son nom. On n'a aucun renseignement précis sur les dates de construction des fortifications extérieures, mais le plan du siège de 1710 (1) nous donne la certitude que ces dehors (rédans, flèches, contrescarpes revêtues, chemins-couverts, la galerie de mines du front 1-2-3) ainsi que le revêtement en maçonnerie d'un certain nombre de contregardes et demi-lunes et l'établissement de manœuvres d'eau sont de l'époque française, entre 1645 et 1710.

Après la prise de Douai, au commencement de 1710, les alliés avaient détaché, pour faire le siège de Béthune, un corps d'armée hollandais de trente bataillons d'infanterie et de dix-huit escadrons de cavalerie, sous le commandement du prince Eugène et du duc de Malborough. Cet effectif déjà considérable, fut renforcé pendant le cours des opérations, de quatorze bataillons et de vingt escadrons, sous les ordres du lieutenant-général Ross et du major-général Villegur. Pour répondre à une attaque aussi formidable, Dupuy-Vauban, gouverneur de la ville, n'avait à sa disposition que neuf bataillons, se composant de trois mille deux cent vingt hommes (2). Malgré cette infériorité numérique, la garnison se prépara à une vigoureuse résistance (3).

Le 15 juillet, l'ennemi commença à couronner de ses

(1) Relation de la campagne de 1710. A. La Haye, chez Pierre Husson, marchand libraire. 1714.

(2) Un rapport, dressé le 10 juin 1710, fixait à 5,226 hommes, l'effectif nécessaire, à cette époque, pour la défense de la place de Béthune.

(3) Arch. mun. (B. B. 49) ; arch. du Génie ; Relation de la campagne de 1710 (ouv. préc.) ; notre Histoire de la ville de Béthune, p. 97.

retranchements les hauteurs autour de la ville. Le gouverneur, de son côté, distribua ses troupes dans les chemins-couverts et, la nuit étant venue, il fit mettre le feu aux maisons des faubourgs. Cette même nuit, les ennemis détournèrent, à Gosnay, les eaux de la Lawe qui alimentaient l'inondation défensive de la Place.

Dans la nuit du 19 au 20, la tranchée fut ouverte sur le front de la Porte d'Arras, près la chapelle de St-Éloi, à 1200 mètres environ des crêtes des chemins-couverts.

Le 24, le gouverneur jugea opportun de détruire cette tranchée qui passait derrière le prieuré du Perroy et avait été poussée jusqu'aux Houches. En conséquence, dès la pointe du jour, il dirigea sur cette tranchée le feu des batteries placées sur le Mont des Récollets, la porte d'Arras, le bastion St-Ignace et la porte du Rivage. A midi, il fit sortir, par la grande barrière du chemin-couvert de la porte d'Arras, deux colonnes composées, l'une de cinq compagnies de grenadiers, l'autre de quatre compagnies, soutenues chacune de cent cavaliers et suivies de trois cents travailleurs. Ces troupes se précipitèrent sur les ennemis sans tirer un seul coup de fusil; ils essayèrent leur décharge et alors seulement les mitraillèrent et les mirent en fuite. Ils les poursuivirent la baïonnette dans les reins et en firent un grand carnage. Pendant ce temps, les travailleurs s'empressaient de combler la tranchée, enterrant morts et blessés qui étaient en grand nombre.

Disons de suite que l'attaque du front de la Porte d'Arras, bien que soutenue par le feu de 26 pièces de canons et de 10 mortiers, mais contrariée par des contre-mines et par plusieurs sorties de la garnison, trouva dans la défense une si énergique résistance qu'après quarante jours de tranchée ouverte, aucune brèche n'existait encore, de ce côté, au corps de place et que les chemins-couverts étaient intacts.

L'attaque contre le château fut plus heureuse.

Le 27 juillet, les assiégeants ouvrirent la tranchée, à

500 mètres de la queue des glacis, près du château d'Annezin, qu'ils avaient occupé aussitôt que le gouverneur de la place l'avait fait évacuer comme inutile à la défense.

Cinq batteries comprenant 33 pièces, battirent en brèche sans discontinuer, les ouvrages 13, 14 et la face droite du bastion 5.

Dans la nuit du 24, l'ennemi fit une coupure à la chaussée d'Aire, pour saigner l'inondation inférieure ; le résultat qu'il obtint fut satisfaisant. Il n'en fut pas de même pour l'inondation de la vallée des Houches qu'on ne parvint à faire baisser que de 0^m 50, malgré des travaux considérables.

Le 8 août, trois brèches étaient praticables, mais il fallut vingt jours à l'ennemi pour faire ses approches ; la défense disputa le terrain pied à pied et ce ne fut que lorsque l'ennemi fut pour ainsi dire sur la brèche que le général Vauban demanda à capituler. A ce moment, la garnison était réduite à 1900 hommes et les munitions étaient épuisées. *Le 11 août*, on avait dû prendre le plomb recouvrant la tour de l'église pour fondre des balles.

La capitulation fut des plus honorables. Le général Vauban obtint pour ses troupes, les honneurs de la guerre qu'elles avaient bien mérités.

Le 31 août, sur les dix heures du matin, la garnison française sortit de la ville par la Porte-Neuve, « avec armes et bagages, chevaux et équipages, tambours battants, drapeaux déployés, balle en bouche, mèche allumée par les deux bouts, trois pièces de canon et des munitions pour douze coups. »

Outre les cinquante chariots à quatre chevaux jugés nécessaires aux bagages de la garnison, il lui avait été accordé trois autres chariots qui ne pouvaient être visités.

Le lendemain 1^{er} septembre, quelques régiments hollandais vinrent camper sur les remparts et les demi-lunes ; les canons furent rangés sur la place et le nouveau gouverneur fit son entrée dans Béthune.

Les pertes des Alliés devant Béthune furent de 3.326

hommes, dont 120 officiers, tant tués que blessés.

Béthune fut rendu à la France en 1713, par le traité d'Utrecht.

De 1710 à 1713, les Hollandais qui occupaient Béthune, ont construit la lunette 29 et commencé la démolition du château (front de la ville) pour faire partie des réparations et boucher les principales brèches faites par eux au corps de place pendant le siège de 1710.

La continuation de la galerie de mines, avec ses corps-de-gardes, partant du bastion 6 et aboutissant au bastion 1 avec lequel elle avait communication, a été établie de 1714 à 1792. Pendant ce temps, le réseau de contremines commencé pendant le siège de 1710, fut poussé jusqu'au point où le terrain des fortifications qui, du reste, se prêtait merveilleusement à ce genre de travail, commençait à être soumis aux inondations. Les lunettes du faubourg de Lille et de Catorive ont été construites en 1793 et 1794.

En jetant les yeux sur le plan d'ensemble de la place que nous avons eu l'honneur de publier, on remarque surtout le parti avantageux qu'on a su tirer du passage de la Blanche à travers les fortifications. Cette rivière entre dans la place au milieu du front 3-4 et en sort par le front 6-5 (1); à son entrée, elle fait tourner un moulin sous une chute de 1^m 50. On a profité de ce cours d'eau artificiel qui n'eut d'abord pour objet que de donner de l'eau à la ville naissante, pour établir, dans les murs de soutènement des aqueducs d'entrée et de sortie, des manœuvres d'eau destinées à remplir les fossés et avant-fossés des fronts 6-5, 5-4, 4-3. Les fossés, depuis le front de la Porte d'Arras jusqu'à celui de la Porte-Neuve, passant devant la Porte du Rivage, étaient secs mais larges et très profonds; leurs

(1) Le passage de la rivière dans le mur d'escarpe était défendu par des barreaux en fer et au moyen de *caudetreppes*. En 1489, on place huit caudetreppes sur le taudis (échafauds), établi sur la rivière du Moulinel; en 1507, Roland Sausse, ferronnier, livre XVI caudestrepes avecq deux barreaux de fer.

contrescarpes bien revêtues de maçonnerie.

La Blanche fournissait encore l'eau nécessaire pour inonder le terrain en avant et contrarier ainsi les travaux de l'ennemi. L'INONDATION SUPÉRIEURE dont la clef était la lunette 27 et son batardeau, était considérée comme très sûre ; elle se formait en barrant, à Gosnay, la Brette et en déversant toutes les eaux de la Lawe dans la Blanche. Elle s'étendait dans le vallon des Houches, sur le front 4-3, entre le mamelon de Béthune et le contrefort de Fouquières formant rive droite de la vallée de la Lawe. Il fallait quarante jours pour tendre cette inondation qui, lorsqu'elle avait atteint son maximum de hauteur, passait au delà de la route d'Arras et mesurait jusqu'à trois mètres de profondeur dans les endroits les plus bas, et un mètre à un mètre cinquante centimètres dans le reste de son étendue.

Lors du dernier siège, les alliés firent un canal du côté de Verquigneul, afin de faire écouler les eaux de cette inondation dans la rivière de Louane, mais ils ne parvinrent à en faire baisser le niveau que de cinquante centimètres environ.

L'inondation inférieure ou d'Annezin s'étendait depuis la partie inférieure du contrefort de Fouquières, passait sur le territoire d'Annezin et était maintenue par la chaussée du faubourg d'Aire. On ne pouvait obtenir plus d'un mètre à un mètre cinquante centimètres de profondeur d'eau. Pendant le siège de 1710, les assiégeants barrèrent, à Gosnay, la Lawe dont ils déversèrent les eaux dans un canal qu'ils creusèrent à partir du moulin de Fouquereuil, passant devant l'église d'Annezin et aboutissant à l'extrémité du faubourg d'Aire ; ils saignèrent ensuite l'inondation inférieure au moyen de coupures pratiquées à la chaussée non loin du pont Barrois. Malgré ce résultat, ce ne fut qu'avec des peines infinies et des pertes sensibles qu'ils purent conduire une tranchée faible et mal assurée dans un terrain marécageux, abreuvé par les eaux qui y avaient séjourné pendant longtemps.

La légende de notre plan d'ensemble indique suffisamment le jeu des écluses, la position et le détail des fortifications de notre ville.

Depuis longtemps, on se préoccupait de donner de l'air à la population de la ville de Béthune, resserrée et pour ainsi dire superposée dans un espace restreint. Il existait un ancien projet d'agrandir Béthune au moyen de l'extension de ses fortifications du côté d'Annezin ; l'insalubrité du sol l'avait fait abandonner. Un autre projet englobait le faubourg du Rivage et l'ancien quai du canal de la Lawe, ce qui aurait permis de mettre à l'abri, en temps de guerre, les fourrages et munitions qu'on aurait pu faire venir par eau ; ce dernier projet ne fut jamais exécuté à cause de la grande dépense qu'il devait occasionner.

Cependant les villes environnantes voyaient leur population augmenter dans des proportions notables, tandis que celle de Béthune demeurait stationnaire ; il importait de prendre une décision immédiate, soit d'agrandir la ville, soit de supprimer ses fortifications. C'était pour elle une question de vie ou de mort.

Les fortifications de Béthune, indispensables lorsque cette ville barrait une route tracée à travers des marais impraticables et fermait une entrée de la France, n'étaient plus utiles du moment où un réseau magnifique de chemins reliait toutes les localités de ce pays si riche et si peuplé. L'ennemi, pour pénétrer au cœur de la France, aurait certainement négligé cette place forte, en la tournant ; de plus la ville était dominée par des hauteurs, à douze kilomètres de distance, et ses murs trop élevés, vus en beaucoup d'endroits jusqu'au pied, auraient été battus en brèche trop aisément par les canons à longue portée. Ce sont là certainement les motifs de l'abandon des fortifications de cette place. Il faut encore ajouter qu'au moment du déclassement de Béthune, on avait l'espoir de pouvoir donner,

un jour, à la France sa limite naturelle, c'est-à-dire le Rhin jusqu'à ses embouchures.

Quant à nous, notre plus ardent désir est de voir l'industrie s'emparer de ces terrains qui jadis entravaient l'essor de notre cité, et lui donner une importance nouvelle ; cependant, nous devons l'avouer, ce n'est pas sans un certain regret patriotique que nous voyons disparaître notre vieux Béthune. Par la pensée, nous nous représentons nos ancêtres, à travers les âges, défendant leurs foyers du haut de ces murailles dont chaque pierre qui tombe est pour nous un souvenir qui s'en va. C'est donc avec la plus vive émotion que nous étudierons cette partie de l'histoire de Béthune, considérant que c'est pour nous un devoir, en l'absence de toute personne compétente et dévouée à ce genre de recherches, de veiller à ce qu'aucune découverte archéologique, s'il y a lieu, ne passe inaperçue.

Nous avons laissé notre travail sur Béthune au moment où cette ville venait d'obtenir de l'Etat la cession des terrains de ses anciennes fortifications. Nous avons dit que l'abandon de Béthune comme place de guerre, admis en principe par décret du 23 mai 1866, avait été prononcé définitivement par un autre décret du 26 juin 1867. Ce ne fut que le 30 avril 1870 que la ville fut autorisée à faire acquisition, pour cause d'utilité publique, des anciens terrains militaires, au prix de trois cent cinquante mille francs. La guerre vint mettre un nouvel obstacle à la signature du contrat de cession définitive. Cette signature ne fut donnée que le 3 mars 1872.

La surface des terrains cédés à la ville était de quarante-six hectares quatre-vingts ares ; les réserves faites par l'Etat comprenaient 189,481 mètres carrés pour rectifications des routes nationales et départementales et l'établissement d'un champ de manœuvres et de tir.

Le 19 juin 1866, une commission puisée dans le sein du Conseil municipal, avait été chargée d'établir le tracé des nouvelles rues et le plan d'embellissement de la ville. Ce projet fut adopté le 22 septembre de la même année et servit de base au traité qui intervint le 8 mars 1870, par lequel M. Cordillot, entrepreneur de Paris, se substitua aux charges de la ville. Il fut fait cession à M. Cordillot, sous toutes réserves de l'approbation par l'Etat, de quarante-une parcelles de terrains représentant une contenance de 28 hectares 80 ares, et de l'ancien champ de manœuvres d'une superficie de 3 hectares 25 ares, sous la charge du nivellement et de l'établissement des rues pavées et cailloutées à ses frais. Ce traité ne fut revêtu de l'approbation préfectorale qu'en 1873 ; on mit à profit cet intervalle de temps pour mûrir le plan de la nouvelle ville et y apporter les modifications utiles.

Le 17 décembre 1868, les fortifications furent entamées par le service des Ponts et Chaussées, à la Porte du Rivage, pour la rectification de la route départementale de Béthune à Armentières. La ville fut autorisée le 31 mai 1870, par l'Administration des Domaines, à prendre immédiatement possession des terrains militaires et, comme la concession semblait certaine et ne pouvoir tarder à se réaliser, elle s'empressa de mettre les ouvriers à l'œuvre de démolition. Le cinq juillet suivant, à sept heures du matin, le premier coup de pioche fut donné par M. Dellisse-Engrand, maire de Béthune, au son des cloches du beffroi, à l'extrémité de la cour de l'hôpital, à la courtine reliant les bastions de St-Pry et du Château. Quelques jours après, le 22 juillet, en prévision de l'arrivée d'un corps d'armée prussien, les travaux furent arrêtés par ordre supérieur ; ils furent repris, pour ne plus être interrompus, le 10 juillet 1871, simultanément à la Porte St-Pry et à celle du Rivage.

Pendant huit ans, nous avons eu la patience de suivre, chaque jour, pas à pas, le travail des démolisseurs ; et c'est en nous aidant du résumé de nos observations que nous

chercherons à mettre sous les yeux de nos lecteurs :

« Le vieux temps qui s'enfuit, les âges d'autrefois,
Le récit simple et vrai des fastes Béthunois. » (1)

Le mur d'enceinte

Au fur et à mesure de l'enlèvement des terres, il nous est permis d'étudier la muraille élevée par Robert VII en 1228 et par ses successeurs, constituant le mur d'enceinte. Son épaisseur que nous retrouvons partout la même, est d'environ trois mètres à la base ; la matière est un composé de béton de chaux et d'éclats de pierres, revêtu, sur chaque face, de pierres de taille. Dans le principe, cette muraille était élevée de deux mètres au-dessus du niveau de la ville ; à plusieurs endroits, notamment près des portes du Carnier et du Rivage, nous avons remarqué des montées en pierres (2) pour faciliter, même au moyen de chevaux, le transport, sur ce mur, de pièces de bois, de pierres et d'épines derrière lesquelles s'abritaient les défenseurs, et qu'à un moment donné on laissait tomber sur l'assaillant. Ces épines se plaçaient sur d'immenses rate-liers et *chassis à brocques* retenus, au moyen de cordes solides de *tilleul*, par de forts crampons en fer que nous avons retrouvés. En 1482, dans la prévision d'une attaque des Bourguignons, on plaça sur les *gistes des hourds* établis sur les tours et les murs, deux cents claies que les échevins avaient fait acheter à Bours, Diéval et Ranchicourt, par l'entremise du *messagier*. En 1498, la courtine des Portes du Carnier (3) et de la Vigne ainsi que les boulevards des deux côtés de cette dernière porte, furent garnis d'épines et de pierres. A la même époque, de nombreuses échelles faites de *postaulx* et *roilles de quesne* et des *sœulles de grès* formant escaliers furent construits sur tout le pourtour du mur d'enceinte lequel fut soigneu-

(1) Hist. de Béthune, p. 4.

(2) En 1430, une montée de pierre est établie près de la Porte des Fers. (Arch. mun.)

(3) Les *avant-pitz du Moisnet* de la Porte du Carnier.

sement garni de rateliers de bois. Le 23 août 1505, à la suite de bruits de guerre, il est procédé à une visite des murailles par les soins des échevins, et de nouvelles précautions sont prises pour la défense de la ville. Une ordonnance du 30 décembre 1506, fait défense absolue aux habitants de s'approcher des murs de la ville, déclarant responsables les parents des enfants qui contreviendraient à cet ordre.

Le mur d'enceinte nous présente deux époques de construction : lorsque le canon fut admis à jouer un rôle dans l'attaque et la défense des villes fortes, on dut renforcer de terre cette fortification et établir des plates-formes pour y placer des batteries. A Béthune, sept bourgeois étaient nommés, chaque année, pour visiter les ouvrages ; ils recevaient à cet effet XXXVI sous ; cependant, en 1522, ils n'osèrent prendre sur eux de faire établir les plates-formes jugées nécessaires à la défense de Béthune, qu'après avoir fait étudier celles du château de Tournehem (1). De plus, pour mettre la ville à l'abri des projectiles, les courtines furent surélevées de 1^m 50 à 2^m, au moyen d'une maçonnerie de briques couronnée d'un talus en terre d'une hauteur égale formant le parapet ; seulement, dans sa partie supérieure, le mur fut moins épais et n'a qu'un mètre quarante centimètres à cause de l'inclinaison nécessitée par la poussée des terres et aussi par suite du renfort qu'il trouvait dans ces mêmes terres.

La courtine entre la Porte St-Pry et le château, fut garnie de bonne heure d'embrasures pour canon, car nos registres municipaux mentionnent encore qu'en 1497, Martin Pinchon, maçon, les avait remurées pour y pratiquer des *rayères servant à thirer de harquebuttes*. Nous avons vu au commencement de ce travail que, de 1533 à 1560, d'importantes réparations avaient été faites aux fortifications notamment, en 1556, au boulevard de St-Pry : (2) la

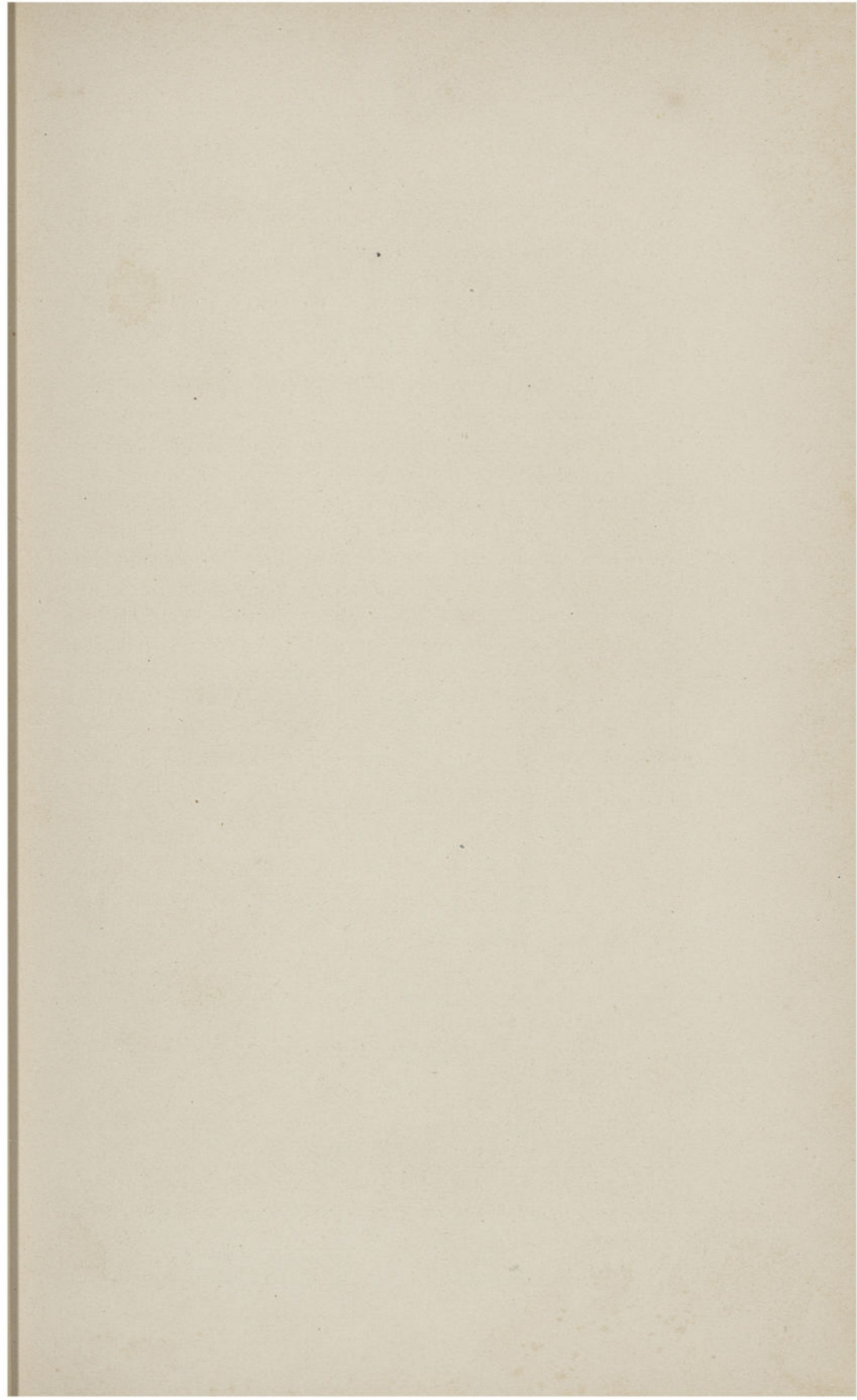
(1) Archives municipales, 1522.

(2) Papier mémorial de l'Echevinage, B. B. 8.

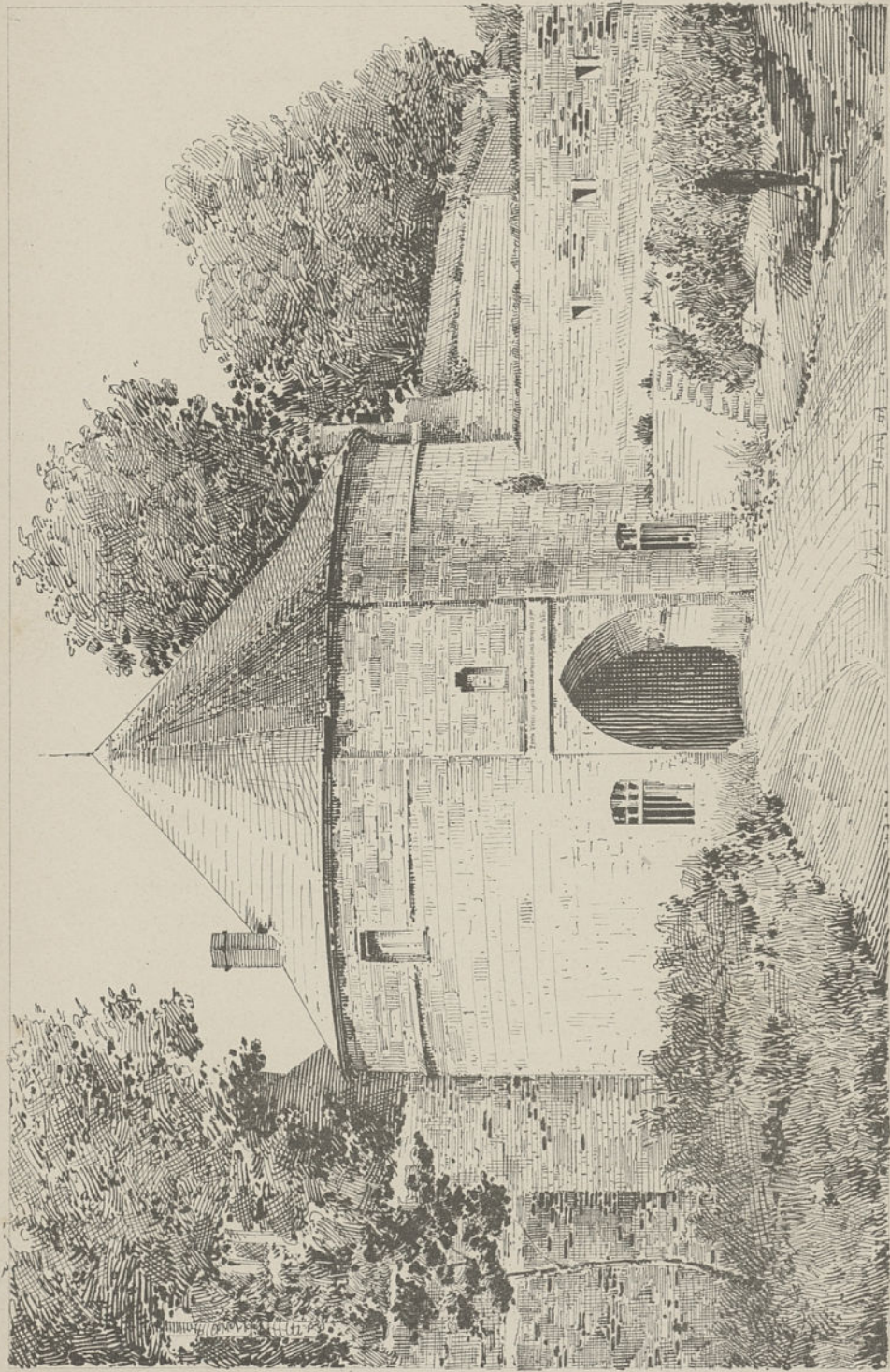
muraille entre la tour St-Pry et le moulin fut démolie avec partie du rempart et refaite. Dans la partie inférieure de la maçonnerie de briques, de chaque côté de l'aqueduc d'entrée des eaux de la Blanche, la municipalité fit placer deux pierres représentant, l'une les armes de Béthune, l'autre celles d'Espagne.

Nous ne reviendrons pas sur les ouvrages extérieurs dont l'étude offre peu d'intérêt ; nous exposerons plutôt le résultat de nos investigations que nous avons surtout portées sur les entrées de ville. Nous nous sommes attaché à retrouver les traces de ces antiques monuments du moyen âge et des fortifications qui les protégeaient immédiatement, car c'est autour de ces portes que l'on accumulait principalement les moyens de défense pour répondre à l'attaque souvent dirigée contre elles. En effet, aujourd'hui (à part les actes de barbarie qui consistent à brûler les villes au lieu de s'attaquer aux remparts), dans un siège régulier, on établit les lignes offensives à 4,000 mètres du point d'attaque et, pendant que l'on fait la brèche, l'on chemine vers le fossé au moyen de tranchées et de galeries souterraines, ne s'occupant des portes que pour surveiller les sorties. Mais, au XIII^e siècle, il n'était pas possible de battre en brèche les murs d'enceinte dont l'épaisseur variait souvent de trois à quatre mètres ; l'assaillant n'avait d'autres ressources qu'un travail de sape fort périlleux et fort long, l'escalade ou une attaque brusque sur les portes qui devenaient relativement des points faibles, du moment où la hauteur de la courtine rendait l'escalade difficile.

L'enceinte était percée de cinq entrées de ville défendues par des tours : 1^o la Porte St-Pry ; 2^o la Porte des Fers ou d'Arras ; 3^o la Porte de la Vigne ou du Rivage ; 4^o la Porte St-André ou du Carnier, remplacée en 1588 par la Porte-Neuve ; 5^o la Porte des Marais ou des Capucins, supprimée au commencement du XVII^e siècle pour l'établissement des fortifications extérieures et remplacée par une poterne.



LES FORTIFICATIONS DE BÉTHUNE



5th C. Beisary Arm.

PORTE SAINT PRY

C.B. Ant.

Barbacane ou bastion de St-Pry

A l'époque de la construction des fortifications de Bèthune, il était en usage de protéger les portes de ville par de petits forts avancés ou *Barbacanes*, qui obligeaient les entrants à passer par divers postes. Les barbacanes en maçonnerie datent du XII^e siècle ; précédemment elles étaient construites en terrassements et palissades. La forme adoptée pour ce genre de fortifications, était un demi-cercle et l'on avait bien soin de découvrir la gorge de cet ouvrage afin de pouvoir chasser l'assaillant qui serait parvenu à s'y établir. Le fort était séparé de la tour par un fossé sur lequel était établi un plancher mobile qu'on enlevait en cas de siège.

Pour quiconque a examiné la position et la forme du réduit ou bastion de St-Pry, il est évident que cet ouvrage était un fort avancé ou barbacane protégeant la tour de St-Pry dont il était séparé par un fossé de huit mètres, mais ne formant avec elle, pour ainsi dire, qu'une seule fortification. Son mur d'enceinte en briques au-dessus du sol, garni de meurtrières, représentait des demi-cercles se reliant entre eux. Les ouvriers ayant fait tomber ce mur de construction évidemment moderne, l'ancienne muraille est mise à découvert : sa hauteur est de quatre mètres du niveau du fossé, et de deux mètres au-dessus de la chaussée passant sous la Porte de St-Pry ; elle est composée de béton de pierres et mortier parsemé de quelques briques ; son épaisseur, au sommet, est de 1^m 80 et de trois mètres à la base. Il existait anciennement deux poternes pour faciliter la sortie et la rentrée des troupes. Des fouilles ordonnées, il y a quelques années, par un général du Génie pour satisfaire sa curiosité, ont démontré que ce mur ne pénétrait en terre que de 70 centimètres ; qu'il était bâti sur pilotis énormes en chêne dont l'état de conservation était parfait. Le marais au milieu duquel fut établie cette construction, s'appelait le *Grand vivier* et avait donné

son nom à la porte ainsi qu'à une rue y aboutissant (1).

Les autres tours barrant les entrées de la ville n'étaient pas pourvues de barbicanes attendu qu'elles étaient suffisamment protégées par un fossé très large et très profond ; pour y accéder, il fallait traverser un pont précédé d'*huis* et de *gardes*, garni vers le milieu d'*acoustres* de bois destinés aux *guesteurs*. D'ordinaire ces ponts étaient *estoffés de testes ou testars* avec anneaux au moyen desquels on les levait, de *maques* munies de chaînes à trois crampons, d'étriers et de serrure. (Arch. mun.) En 1444, la ville était garantie par des ponts-levis et les échevins veillaient à ce que la manœuvre de ces ponts put se faire facilement à cause du péril des *escorcheurs* (2).

Tour et Porte de St-Pry

Il nous reste peu de choses à dire au sujet de la tour de St-Pry dont il a été question dans notre article « FORTIFICATIONS » de l'*Histoire de Béthune*. Nous avons vu qu'entre 1355 et 1360, la Municipalité, à la suite d'un siège par les Anglais, avait fait reconstruire la *nouvelle porte* de St-Pry, avec cette particularité que cette tour ne fut pas établie sur l'emplacement de l'ancienne. C'était du reste la continuation du travail commencé par Robert VII, poursuivi par ses successeurs et complété par Philippe de Valois.

Nous ne nous arrêterons pas sur la traduction fantaisiste (3) donnée par une société savante d'Arras, de l'inscription qui décorait le fronton de la porte extérieure ; nous

(1) *Les Rues de Béthune, architecture et inscriptions anciennes*, par E. Béghin.

(2) *Arch. mun.* — Alp. De La Fons : *Les artistes du Nord de la France, etc.*, p. 126.

(3) « *Frappez et on vous ouvrira, ai ouvrée al cop.* » La même société savante réclamait à M. le comte de Taulay, préfet du Pas-de-Calais, l'autorisation de *faire évider les caractères de cette inscription pour la rendre plus lisible!!!*

en rappellerons seulement le texte que nous avons donné dans notre *Histoire de Béthune* et dont on peut parfaitement contrôler l'exactitude : *Porte Vivier sui apellée, en l'an LV commenchiée et par maistre Jehan le Courtois fu ouvrée et par Jehan Cotin* (1). Le style de cette porte était ogival ; au-dessus existait une petite niche d'un autre ordre : un linteau reposant sur deux corbeaux.

Nous avons dit aussi qu'en 1416, la ville qui, à cette époque, avait l'entretien des fortifications, fit venir un maçon nommé Gautier Martin, maître des œuvres de la ville de Gand, pour rendre imperméable la terrasse de la tour de St-Pry et y établir un parapet de pierres, ce qui en dehors des données de la science, prouve que la toiture de cet édifice est postérieure à sa construction. Autour de l'*avant-pis*, il construisit une allée de deux pieds de hauteur au-dessus de la terrasse, et de deux pieds de *lé* (largeur) pour *plus aise aler autour et estre mieux à se deffence*. Quant aux gargouilles, il fit en sorte que l'eau put s'échapper entre l'avant-pis et l'allée. Pour faciliter l'écoulement des eaux, Henry Isermant, *muchon*, fait en 1499, deux *traux aux avant-pis de la plommée* ; et en 1501 il est porté en compte quatre sous à Billet Pamart pour avoir passé deux jours à aller *quérir ung sacquiet de mousset* au bois de Barlin afin de *remayer* cette même terrasse. A toutes les portes de la ville et aux tours, se trouvaient des cloches d'alarme placées sous des *tabernacles, capiteaux ou potences de charpente recouverts d'aisseline* ; les dix qu'en 1507, les magistrats de Béthune achetaient à Jehan Prévost, fondeur à Arras, pesaient ensemble soixante-seize livres et demie (2). La garde des portes était confiée aux arbalétriers et aux arquebusiers (3)

(1) Jehan Cotin et le fils à Cotin, manchons de Bruay. (V. notre *Hist. de Béthune*.)

(2) Arch. mun. de la ville de Béthune.

(3) Id. 1547. — « Au connestable de la confrérie des Hacquebutiers, » pour avoir fait le guet pendant 22 nuits à la porte du Carnier, avec 6 hommes, 5 livres 2 sous. Arch. mun. 1623. — « Pour

qui touchaient à ce sujet une solde dont la dépense est mentionnée sur les registres des comptes de la ville du XV^e siècle, sous ce titre: *Deniers payés par l'ordonnance de messieurs les échevins, prévôt et mayeurs*. Un règlement de 1506 indique les postes où chacun, en cas d'alarme, devra se trouver armé et embastonné. Les bourgeois étaient divisés par quartiers et formaient des compagnies de canonniers, d'arquebusiers, d'arbalétriers et d'archers. Le 15 septembre 1590, il est procédé au renouvellement des quartiers de canonniers. (Papiers aux mém. de la ville de Béthune, B. B. 15.)

La hauteur de la muraille de la tour de St-Pry jusqu'au cordon, est de 6^m 70 à partir du niveau de la chaussée; du cordon à la corniche elle est de 4^m 70. La tour est ronde; son diamètre est de 13 mètres; cependant elle ne mesure que 11^m 70 de longueur parce que l'entrée et la sortie présentent une face plate. De plus, à l'extérieur, existe un retrait de 0^m 40 de profondeur sur toute la largeur de la porte, probablement pour y loger le tablier du pont-levis. Le passage voûté a 2^m 95 de largeur; deux corps-de-gardes y ont accès.

A 1^m 06 du parement extérieur, sous la voûte d'entrée, se trouvait une première rainure de huit centimètres dans laquelle on glissait une herse ou claire-voie en fer; 42 centimètres plus loin existait une seconde coulisse de 55 centimètres de largeur, dans laquelle on faisait tomber, par une coupure de même largeur à la voûte, une forte barrière en bois ou en fer. Nous voyons dans nos archives municipales (1496-1526) que, lorsque le péril devenait imminent, on se servait de couteaux en fer à *manière de ferment*, attachés aux treuils des portes par des chaînes en fer, pour couper les cordes qui maintenaient les herses.

la provision de charbon, braize et autres choses nécessaires pour le corps-de-garde de nuit et de jour, salaires des lieutenant et sergents des faulxbourgs pour l'an de ce compte, » 942 livres 14 sous 3 deniers. (CC. 495)

Deux meurtrières, près et en avant de la première barrière, défendaient l'approche de la grille extérieure qui se trouvait encore renforcée par une pièce de bois garnie de fer que l'on glissait, du corps-de-garde à gauche, dans deux trous de 0^m 15 de largeur sur 0^m 20 de hauteur, à 0^m 70 du sol.

Dans le cas où cette grille était forcée, l'ennemi se trouvait arrêté par le second obstacle et recevait, par le machicoulis ou large ouverture de la voûte, une grêle de flèches, de pierres et même de l'huile bouillante. Quatre-vingts centimètres plus loin, le passage était plus large (3^m 35) et formait, avec les pilastres de l'entrée intérieure, un espace facile à barricader. Cette dernière défense était fortifiée par des poutres qui se plaçaient dans des trous laissés dans les murs. Une seconde ouverture carrée de 1^m 50, à la voûte, permettait de remplir le vide avec des pierres et, au besoin, servait aux défenseurs qui, de là, foudroyaient les assaillants.

Les deux fenêtres extérieures éclairant les corps-de-gardes, portent les traces visibles d'une construction moins ancienne, cependant nos archives en font mention dès le XV^e siècle. A l'extérieur, de chaque côté de la porte, se trouvait une meurtrière ou rayère de 1^m 50 de hauteur et 0^m 10 de largeur.

L'on avait ménagé, dans l'épaisseur du mur, un escalier auquel on avait accès, du passage voûtée, par une porte de 85 centimètres de largeur et, de l'intérieur des corps-de-gardes, par une autre porte de 1^m 20 de largeur sur 2^m 20 de hauteur. Cette montée était éclairée par un petit créneau donnant sur le dehors ; il n'y avait pas de marches, il fallait gravir une pente assez rapide ; de longues pierres superposées remplaçaient la voûte. On accédait ainsi, de chaque corps-de-garde, sur la partie supérieure du mur. C'est en enlevant la corniche en pierres blanches placée au XVI^e siècle lors de la construction de la toiture, qu'on en fit la découverte. Cette particularité n'é-

était pas connue dans les bureaux du Génie dont les documents les plus anciens ne remontent pas au delà de 1720. Ce qui semble extraordinaire, c'est que ces corridors aient été ménagés dans l'épaisseur d'un mur qui n'a que 2^m 20 à la base et 1^m 70 dans sa partie supérieure. Cependant cet affaiblissement de la muraille n'était pas beaucoup à redouter pour la défense, attendu qu'il se trouvait dans la partie du rempart formant un parc dont nous avons retrouvé le mur de clôture, dépendance immédiate de la tour et qui certainement était destiné à renfermer les provisions de guerre et de bouche des défenseurs et à abriter ces derniers eux-mêmes. Les tours pourvues de parcs fortifiés, formaient de petites citadelles pouvant résister aux ennemis du dehors et aux émeutiers de l'intérieur.

Comme on le voit, l'entrée de la ville par cette porte, une fois mise en état de défense et à l'abri d'une attaque brusque, protégée qu'elle était par une barbacane et des marais, était impossible; il ne restait d'autre ressource à l'assiégeant que l'escalade ou la brèche, l'un et l'autre également difficiles à effectuer attendu la hauteur et la solidité peu communes des courtines. L'invention de la poudre renversa ce système de défense.

La tour de St-Pry fut démolie du 6 au 20 août 1872 et les pierres servirent à l'édification de l'église d'Annezin.

Tour des Récollets

Au centre de la courtine entre la tour de St-Pry et celles de la porte des Fers, avait été édifiée une tour qui a disparu lors de la construction du bastion des Récollets. Nous n'en avons trouvé d'autre indice qu'une lacune dans le mur de courtine.

En 1405, André Taigne, Jacquin, Manel et Matelin Lasse, charpentiers à Béthune, font un comble à la tourelle *descure le retrais* des Frères Mineurs pour y mettre guet. (Arch. mun.)

Nous avons dit qu'une partie du couvent des Récollets avait été sacrifiée pour l'élargissement du rempart et l'établissement du cavalier qui dominait la vallée des Houches : nous retrouvons les restes de vastes bâtiments dont les murailles restées debout présentaient un nouvel élément de résistance à l'ennemi qui aurait ouvert une brèche en cet endroit. Nous retrouvons aussi les traces du passage de la rue des *Bordeliers* dont l'impasse de la Basse-Ville formait une partie. Cette rue donnait accès à l'église des Récollets et aboutissait à la rue St-Pry.

Tours de la Porte des Fers ou d'Arras

Bien que Charles-Quint eut protégé l'entrée de la ville à la porte d'Arras, par un bastion, il avait laissé subsister les deux tours qui, en 1792, se trouvaient encore à peu près dans leur état primitif. Avant la construction du bastion, elles avançaient sur le fossé de manière à pouvoir défendre l'accès de la courtine, et communiquaient au rez-de-chaussée avec de vastes corps-de-gardes. Une plate-forme terminait leurs sommets. Dans le mur reliant les deux tours au-dessus de l'arcade de la porte d'entrée, on avait placé une grande pierre sur laquelle étaient représentées les armes de la Maison de Béthune : les supports étaient des sylvestres ou sauvages, tenant en leurs mains, des massues abaissées. Les dimensions de ces tours, toutes deux semblables, étaient de cinq toises de diamètre au niveau de la chaussée, et de onze toises et demie de hauteur au-dessus du sol ; leurs fondations prenaient naissance au fond du fossé dont la profondeur était de huit mètres. En 1792, les tours furent rasées au niveau du sol et sur leur emplacement l'on construisit un beau pavillon qui existait encore au moment du déclassement de la place. Une porte monumentale avec manœuvres pour le pont-levis, avait été édiflée en 1825.

L'entrée de la ville qui se trouvait entre les deux tours, était très resserrée et donnait à peine passage pour une voiture.

Nous trouvons dans nos archives municipales (série BB, n° 6, 1528-1532), le devis des travaux pour l'établissement de sept canonnières à la courtine de la porte d'Arras. En 1475, on avait refait une fenêtre à une des tours et percé une rayère « propre à affûter un engin » ; de plus le four qui s'y trouvait avait été démoli.

En 1678, il est fait dépense de 691 livres 6 deniers pour « rétablissement et réparation de trois ponts-levis et *du longt pont de bois* de la porte d'Arras. » Ce dernier pont était le seul en bois à cette époque ; il ne tarda pas à être reconstruit en briques et pierres. (*Mêmes archives C C. 243.*)

Tour St-Ignace et bastion Vauban.

A l'extrémité du front 8-1, se trouve la tour St-Ignace, construite au XIV^e siècle. Ce nom lui a été donné à cause de la proximité du collège des Jésuites. La tour supporte actuellement le réservoir d'alimentation du château-d'eau. Son diamètre est de dix mètres ; sa hauteur, du fond du fossé à la naissance de la toiture, est de treize mètres cinquante centimètres. Trois meurtrières en forme de croix, de 1^m 30 de hauteur sur 0^m 10 de largeur, éclairaient l'intérieur de la tour et aidaient à la défense. Il n'existait d'autre ouverture qu'une porte sur le rempart. Cette tour servit pendant longtemps de magasin à poudre.

Le fort St-Ignace, cote 1 sur le plan du Génie, a été construit en 1683, par Vauban et ne fut jamais entamé dans les sièges, parce que sa maçonnerie était de trois mètres cinquante centimètres en contre-bas de la courtine et par suite à l'abri des projectiles ennemis. Dans l'intérieur existait un corps-de-garde assez vaste avec poste d'officier ; de plus un conduit souterrain mettait ce fort en commu-

nication avec la galerie de mines de la contrescarpe.

Porte de la Vigne ou du Rivage.

Il est certain que les tours anciennes composant principalement la défense primitive de Béthune, furent d'abord construites isolément, puis reliées entre-elles par une muraille, car tous ces ouvrages font corps séparé du reste de la maçonnerie. Ce fait est encore constaté à la porte du Rivage où la démolition du bastion fait voir qu'une tour semblable à celle de S^t-Pry, autant qu'on en peut juger par ses dimensions et l'épaisseur de ses murs, existait en cet endroit et qu'elle descendait jusqu'au fond du fossé dont la profondeur n'était pas moindre que de 8^m 50. On la retrouve noyée dans les terres et la maçonnerie du bastion ; elle dût être démolie en 1442, époque de la reconstruction de cette porte.

M. Al. de La Fons qui a fait, de nos registres municipaux, une étude spéciale, ne fait pas mention de cette tour ; voici ce qu'il dit au sujet de la porte de la Vigne : (1)

« Parmi les pierres de grès qu'en 1442, on employait à
« Béthune comme matériaux du boulevard de la porte de
« la Vigne, figurent les pierres de deux pieds et demi
« nommées *achellers*, *les grands coins*, *les retraictes*
« *de piliers*, *les couples*, *les voussoirs*, *les carreaux*
« *de maisière* (cloisons), *les petits coins*.

« Jehan De le Rue, Jehan Fernacque, Thouin Wyot,
« Jacmart de Beauvais, tailleurs de grès, taillèrent les
« vaussures, l'huissierie de la saillie, les grands coins, les
« ploys, les scœulles, les listeaux ; Bonnet le Secq tailla les
« pendans de la porte entre les deux arches, les voussoirs
« portant XIII^e paulx de coupe et XV de long à deux testes,
« les clefs doubles des arches, les escouchons à une areste.

(1) Les artistes du nord de la France et du midi de la Belgique aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles, p. 442.

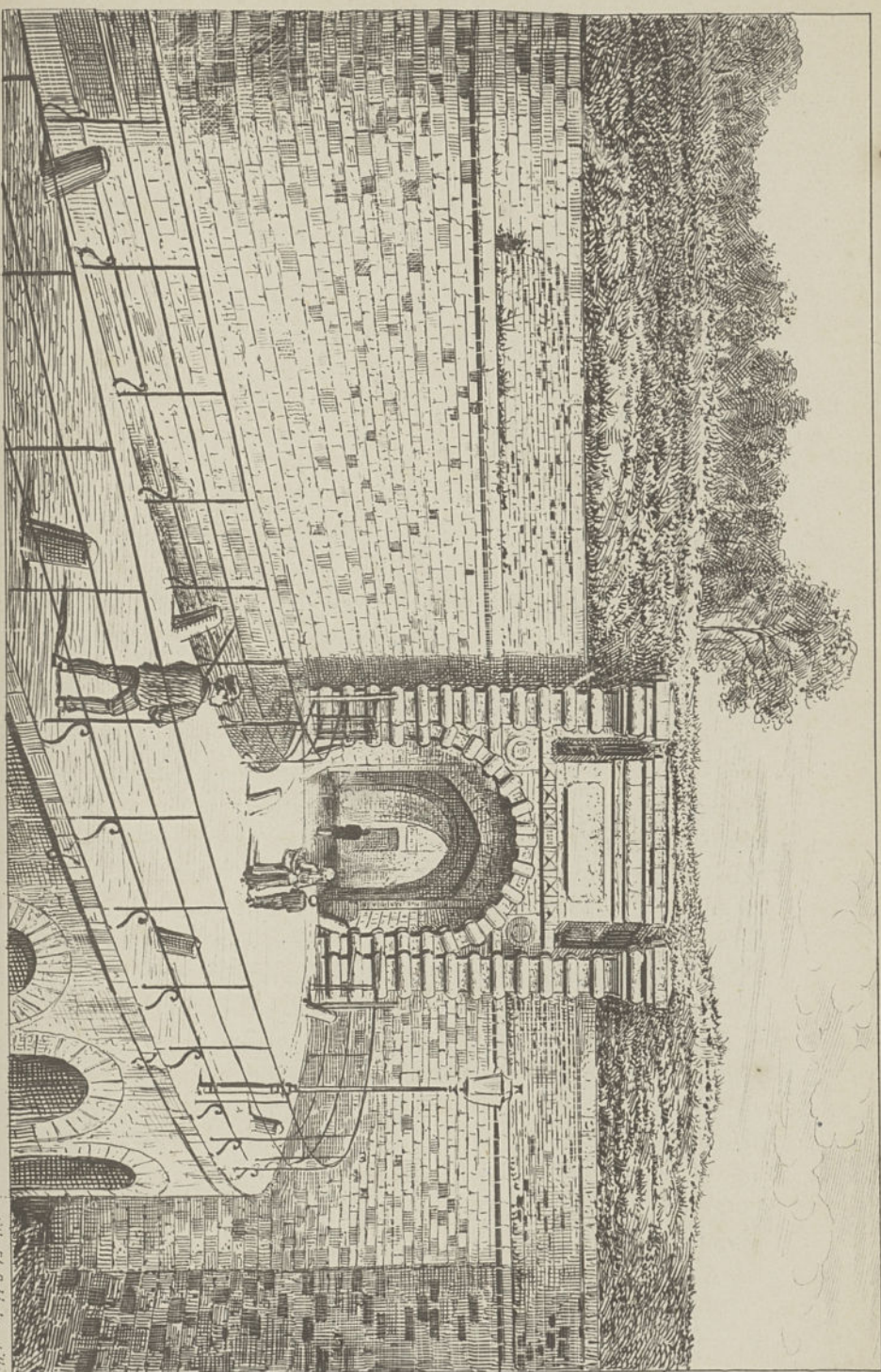
« Pour la planquette de cette porte, il fallut quatre es-
« couchons et deux becs propres aux canonnières, etc. »

Cent ans plus tard, on sentit la nécessité de protéger, par un bastion, cette entrée de la ville ; en 1558, la construction qui s'y trouvait fut démolie en partie et le reste fut comblé avec de la terre. L'on construisit, sur le côté de ce bastion, la porte qui a subsisté jusqu'à nos jours, ainsi que l'indique le millésime gravé sur son fronton. Une pierre portant la date 1560 et surmontant une autre pierre sur laquelle sont représentés les insignes de la Toison d'or indiqués par une peau étendue flanquée des lettres B. T. (Béthune), rappelle l'époque de la construction du bastion du Rivage.

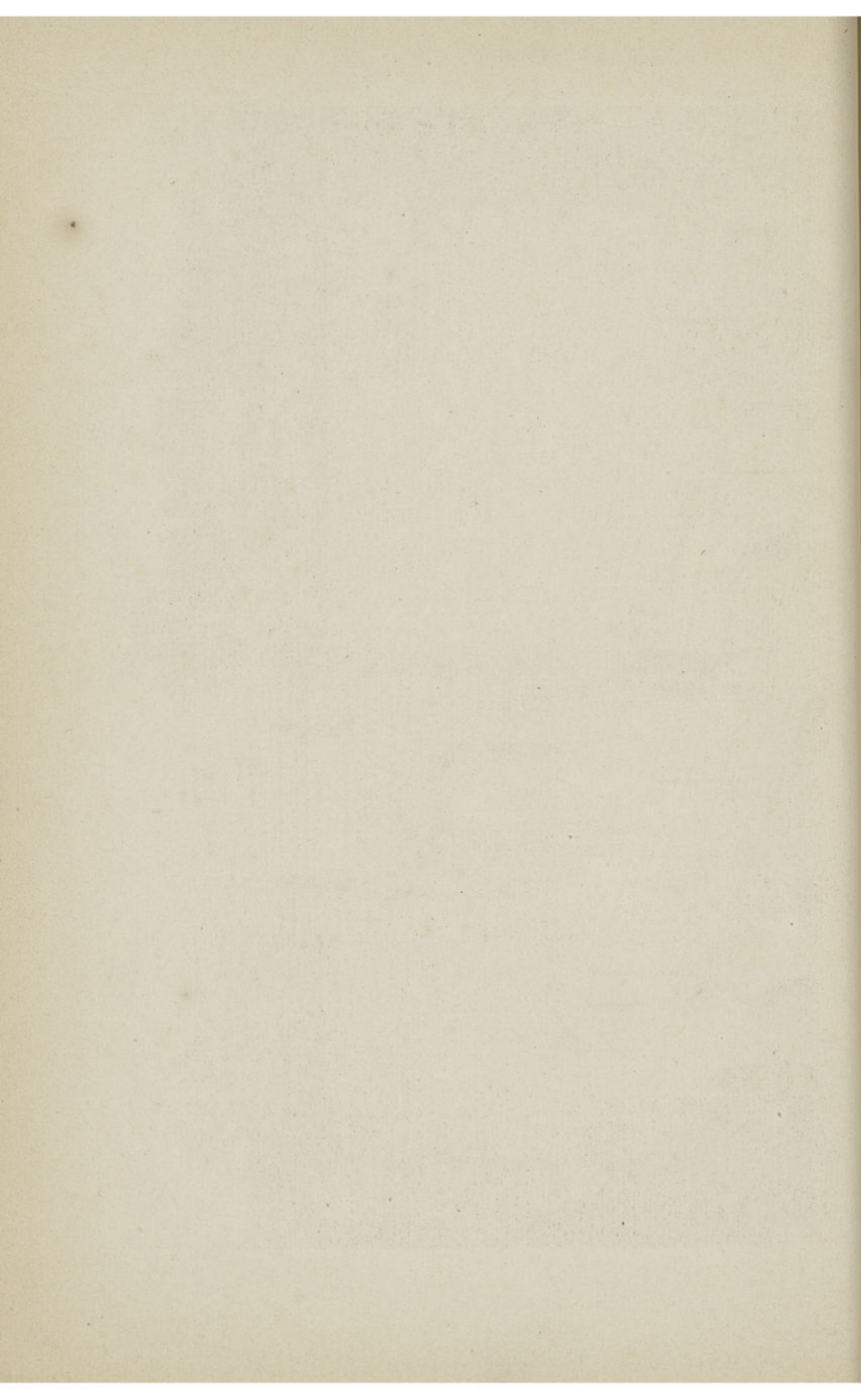
Les courtines des fronts 7-8 et 8-1 (du bastion de la porte du Carnier au bastion St-Ignace), subissent aussi, à cette époque, de grandes restaurations ; celle 7-8 fut exhaussée et achevée en 1548, (Arch. mun., C C. 118) ; celle 8-1 le fut un peu plus tard ainsi que nous le fait voir un écusson, taillé sur une pierre placée au centre de la courtine, représentant les armes de France unies à celles de Béthune et portant la date 1574. Un écusson semblable avec une variante sans importance pour les armes de Béthune, mais sans millésime, était placé au milieu de la courtine 7-8. L'élévation de cette courtine, y compris le talus en terre de deux mètres, n'était pas inférieure à quinze mètres ; un cavalier la dominait près de la porte du Rivage.

L'ancienne porte du Rivage ou plutôt de la Vigne, qui avait disparu au milieu des constructions élevées en 1558, semble, après trois cent dix années de sommeil, surgir du sol sous la pioche des démolisseurs, et protester contre son renversement et celui des autres témoins de la valeur de nos ancêtres. En enlevant les terres du bastion du Rivage, l'ancienne fortification reparait telle qu'elle était en 1442. L'ancienne muraille (continuation de la courtine actuelle)

LES FORTIFICATIONS DE BÉTHUNE



PORTE DU RIVAGE



et une partie de la porte construite à cette époque se trouvèrent dégagées; elles n'avaient été recouvertes que de terre. La base d'une des deux tourelles qui flanquaient la porte de chaque côté, fut retrouvée intacte; cette tourelle sortait en encorbellement à trois mètres au-dessus du sol et avait deux mètres de largeur. On peut supposer que les tourelles de la porte de la Vigne, identiquement semblables à celles du beffroi, sont l'œuvre du même architecte et maçon Jehan de Lattre: en effet, en 1437, l'année même où il reconstruisait les quatre tourelles du beffroi, il faisait « *un grant rayère emprez la porte de la Vingne, destiné à un gros veuglaire, ce mestier estait pour jetter au long de la rue du Rivage.* » (Arch. munic.) Il gagnait deux sous par jour à ce travail. Seulement nous ne pouvons pas dire si cet ouvrage intéressait la tour ou la nouvelle porte. Ces rayères, longues fentes étroites que l'on faisait au mur, offraient aussi l'avantage de laisser pénétrer un rayon de lumière dans les tours; au besoin on les agrandissait et on les transformait en canonnières, ce que nous voyons fréquemment en 1437 et 1438 en compulsant nos archives municipales.

Un pavillon orné soutenu aux deux extrémités par deux énormes pilastres, devait surmonter l'édifice de 1442; il était appuyé à l'extérieur sur le mur de courtine où se trouvaient les tourelles, et à l'intérieur sur une maçonnerie de grès de deux mètres d'épaisseur. Le rez-de-chaussée devait être libre et servir d'abri aux hommes de garde. Reconstituant ce monument par la pensée, il nous semblait voir la sentinelle se promener au pied de ces tourelles et le gardien ou même un des chefs de la garnison (1), qui avait sa demeure au-dessus de la porte de ville, regarder par ces belles fenêtres espagnoles que l'on admire encore dans notre ville, les bateaux en déchargement au pied des glacis.

Nous avons trouvé dans les terres du rempart de la

(1) Le *Capitaine des portes* était logé aux frais de la Municipalité. (Arch. mun., CC. 302).

courtine 8-1, de nombreux débris du XV^e siècle, provenant d'un incendie considérable, probablement celui du 4 octobre 1546, qui consuma l'hôtellerie du Cerf et détruisit entièrement la rue de la Vigne. (Arch. mun. reg. mém.)

La rectification de la route d'Armentières à travers les fortifications n'a fait que rétablir l'ancienne route qui allait en ligne droite, de la porte du Rivage, au faubourg de ce nom. On la retrouve du reste toute pavée et bordée de caves en bon état. De même qu'à toutes les entrées de ville (1) un puits existait sur la voie publique près de la porte du Rivage. La nouvelle route fut livrée à la circulation le 28 novembre 1869.

Le nivellement des glacis a fait retrouver une ancienne rue partant de la porte du Rivage et venant rejoindre à l'entrée du faubourg des Près-des-Sœurs, *la Rue-des-Trois-près-St-Jehan* qui prenait naissance à la rue d'Arras.

Tours de la porte du Carnier.

En 1588, lors de la suppression de la porte du Carnier, on avait simplement enterré la porte et les tours; aussi les retrouvons-nous intactes. Le diamètre intérieur de chaque tour est de trois mètres, non compris l'épaisseur de la muraille qui est de un mètre douze centimètres; à quatre mètres vingt-cinq centimètres au-dessus du niveau du sol de la route, existait, en parfait état de conservation, une voûte d'arrête en pierres, avec nervures, reposant sur quatre culots. Au-dessus se trouvait probablement une chambre surmontée d'une terrasse. Le passage avait deux mètres quatre-vingt-dix centimètres de largeur et son accès était défendu par deux portes; en effet, les comptes de la ville de 1442, mentionnent les travaux faits à cet endroit par le

(1) En 1492, il est payé X sous à Gilles Dubois, feronnier pour un bachin de fer à queue et une Kaise à crampon mise et servant à boire à la fontaine de la porte St-Pry et des réparations soit faites aux sièges placés autour.

charpentier Colart de Froit Manoir pour deux *huissures et leurs encavestures*. Les moyens de défense étant identiquement les mêmes qu'à la porte St-Pry, nous pouvons conjecturer que ces deux constructions sont de la même époque. A un mètre cinq centimètres du parement extérieur se trouvait, à la voûte et dans les murs latéraux du passage, une rainure de seize centimètres de largeur sur trente-trois centimètres de profondeur, pour le passage d'une grille ; quarante centimètres plus loin existait, dans le ceintre de la voûte, une ouverture de cinquante-huit centimètres de largeur, par où on laissait tomber une herse en bois que l'on maintenait sans doute par une tranchée faite dans le sol. Soixante-dix-huit centimètres plus loin, le passage s'élargissait de vingt centimètres de chaque côté sur une longueur de cinq mètres ; ensuite venait la porte intérieure dont les dimensions étaient de quatre mètres quinze centimètres de largeur sur quatre mètres cinquante centimètres de hauteur à la clef de voûte. Cette dernière porte et la partie du passage immédiatement après, avaient dû être reconstruites en 1495 car, à cette époque, il fut fait de grands travaux à cette entrée de ville.

Il est probable qu'un élégant fronton ornait la porte extérieure du Carnier : en effet, nous voyons que les portes étaient décorées de couleurs variées, rouge et blanche, et surmontées d'élégantes *heuses* de plomb. En 1480, il est alloué à *Pinchon Cramet, peintre, VII¹ pour son salaire d'avoir peint de plusieurs couleurs, le clerc voie, bannières et ploncq mis par Jacques Desmoulin sur la porte du Carnier*. Ce peintre avait représenté les armes du roi, de la reine, du dauphin et de la ville.

Les tours de la porte du Carnier se trouvaient à un mètre quatre-vingts centimètres en dehors du mur d'enceinte auquel cependant elles se rattachaient par une muraille ; elles portaient du fond du fossé. Chaque tour était défendue par trois barbicanes d'un mètre carré d'ouverture à l'intérieur, et de dix centimètres de largeur à l'extérieur,

sur un mètre cinquante centimètres de hauteur ; une plongeait le long de la courtine, l'autre surveillait la route d'Aire qui était en ligne directe, enfin, la troisième défendait les abords de la porte. La courtine ayant été avancée à cet endroit pour la construction du bastion, l'édifice entier, comme nous l'avons dit au commencement de ce paragraphe, avait été simplement recouvert de terre.

La porte du Carnier, ainsi que toutes les autres entrées de la ville, était précédée d'un pont en maçonnerie qui fut reconstruit en 1510 (a), et d'un pont-levis dont les cordes servant à relever le tablier, étaient garanties des injures du temps par de longs étuis en lattes de saule ; on se servait aussi pour lever les ponts-levis, de perches de frêne armées de picots en fer. (Arch. mun.) Un petit bastion muni de six canonniers en défendait l'accès. Pour éviter les surprises et aussi comme nous le voyons en 1510 (b), pour empêcher les enfants de descendre de la ville dans les fossés, les canonniers étaient garnies de treillis et de barres en fer (c).

Porte-Neuve ou Porte d'Aire

L'invention de la poudre nécessita un nouveau mode de défense ; on dut masquer la courtine par des ouvrages extérieurs, mais on s'occupa surtout de mettre à l'abri les entrées de la ville que des routes trop directes désignaient naturellement aux coups de l'ennemi pour l'établissement de ses brèches. Tel fut le motif qui fit supprimer la porte du Carnier. Pour remplacer cette entrée de ville, la municipalité fit acquisition, en 1588, d'un terrain sur lequel fut édifiée une nouvelle porte dont la construction simple

(a) *Les quatre arches (Arches) de gretz et deux vaussures de briques du pont de la Porte du Carnier.* Les pierres et vaussoirs ont été fournis et taillés par Anthoine Wiot, tailleur de grès (Arch. mun.)

(b) A la tour située derrière la maison de madame d'Ourton, actuellement la *Prison*. (Compte de l'argentier f^o XLVII v^o)

(c) Arch. mun., 4412, 4492, 4510 et 4551.

n'offre rien de particulier. On y accédait au moyen de deux ponts : l'un de dix-huit mètres sur l'avant-fossé, l'autre de soixante-douze mètres sur le fossé de ville dont la profondeur était de onze mètres.

Sur le rempart, entre la Porte-Neuve et le bastion, il y avait un moulin à vent, pour la construction duquel la ville avait dépensé 4,104 livres, en 1618 (a).

Tour et Porte des Marais

Au milieu de la courtine 5-6, il y avait une porte qui donnait accès aux marais où l'on extrayait la tourbe. Une route mettait en communication directe, la ville avec le moulin et le village d'Annezin. C'était à cet endroit que les confréries d'Archers et d'Arbalétriers s'exerçaient au tir et que les enfants de la ville venaient prendre leurs ébats.

Nos archives municipales (1497) relatent que l'on a fait de *neuf posteaulx, poursesulles et aisselles, une paroit à la maison d'en hault de la porte du Marex*. La vue de Béthune faite en 1573 par Braun, dont nous avons parlé précédemment, indique cette construction et fait voir que cette porte était pourvue d'un pont-levis.

La porte des Marais fut supprimée au commencement du XVII^e siècle, lors de la construction des fortifications extérieures, et on ne laissa subsister qu'une simple poterne dont la clef était confiée aux Capucins qui avaient leur couvent à côté. Quant à la tour qui défendait cette entrée de ville, nous regrettons que les travaux de démolition n'aient pas été poussés assez avant pour en retrouver les fondations. Il en a été de même pour celle près de la caserne Magnac.

Le Château

Sur l'emplacement du bastion 5, existait autrefois le

(a) Arch. mun., CC. 488.

château-fort des seigneurs de Béthune. Son origine se perd dans la nuit des temps ; ce que l'on sait, c'est que Daniel dut le faire reconstruire en 1216, pour réparer les désastres que les années et les guerres y avaient apportés (a). Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs, la reproduction de la gravure dessinée par *Vander-Meulen*, au XVII^e siècle ; elle nous montre la ville de Béthune depuis le château jusqu'à la porte d'Arras. Le château y est fidèlement représenté.

Du côté de la ville existait un petit front de fortification, régulier, composé d'une courtine revêtue de maçonnerie et flanquée de deux tours que Charles-Quint fit bastionner. En avant était un fossé alimenté au moyen d'une prise d'eau sur la Blanche, par un conduit dont on retrouve encore les ruines dans le jardin de l'hospice ; cette eau, en retombant dans les fossés de ville, faisant tourner le petit *moulin du Castel*. Il existait encore sur le rempart, un moulin à vent, à moudre le blé, pour le service de la garnison du château. Un pont-levis resserré entre deux tourelles, donnait accès dans la cour d'honneur. En 1578, profitant de ce que la place était dégarnie de troupes, les habitants, à l'exemple des *Patriots* de St-Omer (b), se portèrent en armes contre le château et ne se retirèrent qu'après en avoir comblé le fossé et dévasté la partie faisant face à la ville (c). Cette sédition populaire ne tarda pas à être réprimée et les dégâts furent réparés immédiatement.

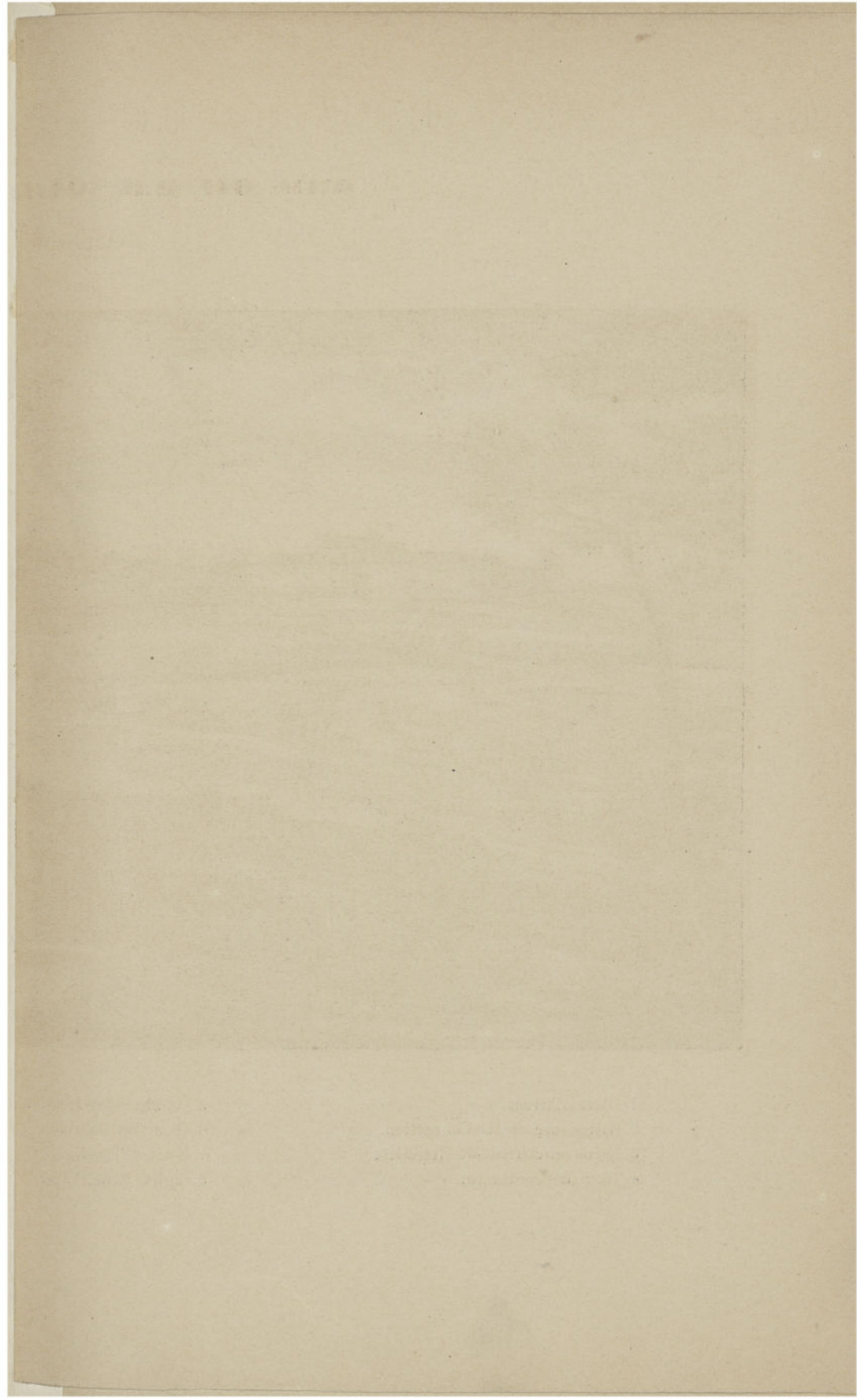
Le Gouverneur avait au château une demeure somptueuse qui fut ruinée par le siège de 1710 ; il occupa alors le pavillon derrière la caserne Magnac, précédemment destiné au logement de deux colonels ou lieutenants-colonels.

De 1710 à 1713, les Hollandais qui occupèrent Béthune,

(a) *Ferreoli Locri chronicon belg.*, p. 389 ; voir aussi *Duchesne*, p. 196, et notre *Histoire de Béthune*, p. 49.

(b) Voir notre travail sur les Rues de Béthune : *L'Esplanade*.

(c) *Ferry de Locres, chronicon Belgicum*, p. 436.



VUE DE LA VILLE DE BÉTHUNE

D'APRÈS VAN DER MEULEN



1. Porte d'Arras.
2. Religieuses de la Conception.
3. Église et couvent des Récollets.
4. Tour de Constantin.

5. Collège des Jésuites.
6. Tour du Beffroi.
7. Porte d'Hesdin.
8. Église Saint-Vaast.

9. Église et chapitre de Saint-Barthélémy.
10. Couvent des Capucins.
11. Hôpital Saint-Georges.
12. Château. — 13. Magasin.

1871

démolirent, comme nous l'avons déjà dit, les bâtiments du château du côté de la ville ; ils conservèrent un corps de caserne qui s'y trouvait pouvant loger quatre à cinq compagnies ; le reste des bâtiments disparut de 1793 à 1815 (a).

Le château formait un quadrilatère flanqué, à chaque angle, d'une grosse tour ; quant au style de la construction, aucun indice ne peut nous le faire connaître, cependant la démolition de la courtine du côté du bastion de St-Pry, fournit matière à d'intéressantes observations.

Les terres du rempart recélaient deux parties de murailles construites en mortier roux et blocs énormes de pierre non travaillés : l'une de quinze mètres de longueur, l'autre de vingt mètres, d'une épaisseur moyenne de quatre mètres et de huit mètres de hauteur. Dans la partie supérieure du mur, à son point le plus rapproché de l'hospice, deux petites portes distantes l'une de l'autre de trois mètres, terminées, l'une par un linteau en pierre s'appuyant sur deux corbeaux, l'autre en ogive, donnaient accès dans les fossés au moyen d'un escalier en pierres très rustique. Cette architecture bâtarde était très usitée anciennement ; nous en avons fait la remarque à la tour Saint-Pry.

Les murs ci-dessus décrits, sont évidemment antérieurs à la courtine dont on vient d'opérer la démolition. Ils formaient la partie extérieure de bâtiments dépendant du château. A six mètres, nous retrouvons la muraille intérieure, de un mètre quatre-vingts centimètres d'épaisseur ; elle était percée de larges baies, construites en pierres et bordée par un chemin de service, pavé, de deux mètres cinquante centimètres de largeur. A l'extrémité sud-ouest du bastion, nous trouvons un mur en briques de quinze mètres de longueur et de un mètre vingt-cinq centimètres d'épaisseur, en tout semblable, quant à la forme, à celui du bastion de Saint-Pry (b), c'est-à-dire formant des quarts

(a) Archives du Génie.

(b) Un plan du château, que nous possédons, dressé en 1740, ne

de cercle se reliant entre eux. C'était là très probablement le château ou les restes d'une énorme tour. Toutes ces constructions reposaient sur la roche qu'on pourrait supposer avoir été pour ainsi dire placée exprès pour elles au milieu des marais

Chose bien faite pour nous impressionner, en cet endroit chaque âge avait ses représentants. A notre âme ravie se déroulait l'histoire de nos pères, se perdant dans les siècles les plus reculés : là commence la roche sur laquelle est bâtie la ville de Béthune ; la mer qui venait s'y heurter, a brisé la pierre et, sous ses débris et dans les intervalles, nous recueillons une hache en pierre et, en grand nombre des couteaux en silex des races préhistoriques qui plus tard devaient peupler la Gaule et former la France. Par une coïncidence singulière, la main des mêmes ouvriers, au même endroit, ramène à la lumière, des spécimens de l'art dans ses périodes de progrès à travers les siècles : au-dessus de la roche, nous trouvons les traces de l'invasion romaine (un Dieu Mercure en bronze, des monnaies gauloises et romaines, des flèches en fer, une meule à écraser le blé, des vases renfermant des ossements brûlés, etc.) ; ensuite venaient un certain nombre de boulets en pierre et des objets plus modernes et sans importance. Ces boulets avaient servi à réparer une brèche faite probablement à la fin du XV^e siècle, car c'est à partir du milieu de ce siècle que l'on commença à abandonner ce projectile dont on se servait pour les bouches à feu depuis la fin du XIV^e siècle, et à lui préférer le boulet en fer lequel occupant un plus petit volume et nécessitant par conséquent l'usage de canons d'un calibre moindre, offrait plus de résistance à l'action de la poudre et acquérait ainsi une vitesse plus grande. Cependant les pierres trouvées dans la démolition du bastion 5, peuvent avoir une origine plus ancienne car, avant l'invention de la poudre, des engins à contre-poids lançaient

fait aucune mention de ces murs du reste déjà recouverts par les terres du rempart.

aussi des pierres rondes. C'est le seul endroit, à Béthune, où l'on en ait rencontré.

Nous avons dit (1) avec quelle indomptable énergie, les habitants de notre contrée résistèrent à l'invasion romaine ; obligés de céder devant la tactique des légions aguerries par des combats journaliers, nos ancêtres se retranchèrent derrière les marais inaccessibles qui, dans le moyen âge, ont formé le pays de Franc-Allou (2). Les Romains durent établir une ligne de postes fortifiés dont l'emplacement se trouve parfaitement indiqué par les nombreux tombeaux que l'on découvre le long du mamelon sur lequel est bâtie la ville de Béthune. Cette ligne partait des hauteurs du village de Vendin, passait par Annezin, le faubourg de Lille, etc. Un char romain bien conservé a été retrouvé dans le marais de Beuvry. Un poste était établi sur l'emplacement du château-fort de Béthune ; nous avons mentionné les découvertes que nous avons faites à cet endroit qui fut tant de fois témoin de la valeur de nos ancêtres. Entre la ville et la vallée des Houches, a été livré un sanglant combat ; nous avons trouvé récemment, non loin du pont de la Blanche, des haches en silex, le fer d'une lance Franque, la pointe en cuivre d'une flèche et un magnifique javelot en bronze parfaitement conservé. Aucune autre découverte importante en bijoux, monnaie, objets d'art, n'a été faite pendant la démolition des fortifications de Béthune. Dans les caves d'une maison près de la Porte du Carnier, les terrassiers ont trouvé un pot refermant un certain nombre de pièces d'or.

Nous pouvons affirmer qu'il y a quelques mille ans, nos ancêtres mangeaient de belles et excellentes poires, si nous en croyons un magnifique spécimen trouvé par un ouvrier en cassant un grès provenant des fondations de la tour de St-Pry. Cette poire parfaitement conformée, a dix centimètres de hauteur et sept centimètres de largeur ; il est inutile

(1) Hist. de la ville de Béthune, p. 40.

(2) Voir notre notice sur Béthune en 1813-1814 et 1815, p. 40.

de dire qu'elle est pétrifiée et qu'elle fait corps avec le grès. Elle ressort de la pierre d'un tiers à peu près de son épaisseur et ressemble à l'espèce appelée Beurrée ; la queue de deux centimètres de hauteur sur un demi-centimètre d'épaisseur est bien nette. La couleur jaune de la poire qui tranche sur le blanc du grès, lui donne un air des plus appétissant. Nous avons été assez heureux de pouvoir enrichir notre collection.

LÉGENDE GÉNÉRALE

DU PLAN DES FORTIFICATIONS DE BÉTHUNE EN 1867

Au moment du démantèlement de la Place. (1)

BÂTIMENTS CIVILS

A Collège (*ci-devant couvent de l'Oratoire modifié*)
salle d'asile, etc.

B Chambre des Charitables.

C Hospice civil (une chambre est réservée aux militaires)
(*ci-devant couvent des Dames de la Conception, modifié*).

D Ancienne caserne de la gendarmerie, actuellement
orphelinat de garçons.

E Abattoir.

F Ecole des frères.

G Orphelinat de filles et Maison de charité (*ci-devant
couvent des Annonciades, rebâti*).

H Hôtel de la sous-préfecture.

I Prison (*ci-devant couvent des Dames de la Paix,
modifié*).

J Annexe à la maison de charité.

K Palais de justice.

L Eglise St-Vaast (*contient une tour carrée de 50
mètres d'élévation*).

M Beffroi (*tour carrée de 30 mètres d'élévation*).

N Magasin des pompes.

O Pesage public.

P Pensionnat de filles dirigé par des religieuses.

Q Ecole des sœurs.

R Cure (de Saint-Vaast) (*Logement du doyen*).

S Hôtel de ville.

T Minck au poisson.

(1) Ce plan est annexé à notre *Histoire de la ville de Béthune*,
édition de 1873.

BATIMENTS MILITAIRES

- A' Caserne de cavalerie (*Saint-Pry*).
B' Caserne de cavalerie (*Saint-Jor*).
C' Caserne d'infanterie (*Saint-Vaast*) (*contient le service des Lits militaires*).
D' Caserne d'infanterie (*Magnac*) (*contient le logement du Commandant de Place, des écuries, le magasin aux fourrages*).
F' Pavillon (*du Génie*) (*Logement et bureaux du Commandant du Génie*).
G' Magasin à poudre (*à l'épreuve*).
H' Magasin à poudre (*non à l'épreuve*). *Dépôt des munitions confectionnées*.
I' Magasin du Génie.
J' Magasin de l'Artillerie (*voitures et salle d'armes*).
K' Arsenal (*ci-devant l'Arbalète*) (*outils et agrès*).
L' Magasin (*voitures et agrès*).
R' Manutention des vivres.

FORTIFICATIONS

1^o OUVRAGES

- 1 Bastion (*Saint-Ignace ou Vauban*).
- 2 Bastion (*d'Arras*).
- 3 Bastion (*des Récollets*).
- 4 Bastion (*de Saint-Pry*).
- 5 Bastion (*du Château*).
- 6 Bastion (*de la Porte-Neuve*).
- 7 Bastion (*de la Vieille-Porte*).
- 8 Bastion (*du Rivage*).
- 9 Demi-lune (*du front 8-1*).
- 10 Demi-lune (*du front 1-3*).
- 11 Contregarde (*du bastion 3*).

- 12 Contregarde (du bastion 4).
- 13 Contregarde (du bastion 5).
- 14-15 Ouvrage à cornes (couvre face droite du bastion 5).
- 16 Demi-lune (couvre-face droite du bastion 5).
- 17 Demi-lune (du front 5-6).
- 18 Contregarde (du bastion 6).
- 19 Demi-lune (du front 6-7).
- 20 Contregarde (du bastion 7).
- 21 Demi-lune (du front 7-8).
- 22 Contregarde (du bastion 8.)
- 23 Redan (de la demi-lune 9).
- 24 Redan (du rentrant 1-9)
- 25 Lunette (du bastion 1).
- 26 Redan (du rentrant 10-11).
- 27 Lunette (du bastion 4).
- 28 Redan (de la contregarde 12).
- 29 Redan (de la contregarde 13).
- 30 Redan (du rentrant 18-19).
- 31 Lunette (de la demi-lune 19).
- 32 Redan (du rentrant 19-20).
- 33 Redan (du rentrant 20-21).
- 34 Redan (de la contregarde 22).
- 35 Cavalier (de la courtine 8-1).
- 36 Cavalier (de la courtine 5-6).
- 37 Cavalier (du bastion 3).
- 38 Poterne (du bastion 1).
- 39 Poterne (du bastion 3).
- 40 Poterne (du bastion 5).
- 41 Poterne (de la courtine 5-6).
- 42 Poterne (du bastion 6).
- 43 Poterne (du bastion 7).
- 44 Poterne (du bastion 2).
- 44 Flèche (du redan 28).
- 45 Flèche (de la corne 14).
- 47 Flèche (de la corne 15).
- 48 Souterrain (du passage de la Porte-Neuve).

- 49 Flèche (de la contregarde 18).
- 50 Souterrain (de la face gauche du bastion 5, ancienne tour).
- 50 *bis* Souterrain (de la face droite du bastion 6, ancienne tour). —
- 51 Souterrain (de la courtine 5-6, ancienne tour) (dépôt de munitions régimentaires).
- 52 Souterrain (de la courtine 5-6), (ancienne poterne bouchée).
- 55 Aqueduc de la Blanche, (d'arrivée en ville).
- 57 id. (de sortie de ville).
- 59 Aqueduc, (de vidange de la Blanche).
- 64 Redoute, (du pont Barrois) (bastion 6).
- 65 Redoute, (d'Annezin) (front 5-6).

2^o PORTES ET PONTS

- 53 Passage de ponts (Porte du Rivage) (Nord-Est).
- 54 id. (Porte d'Arras) (Sud-Est).
- 56 id. (Porte Saint-Pry) (Sud).
- 58 id. (Porte-Neuve) (Nord).

3^o ÉCLUSES, BATARDEAUX

1 Ecluse à vanne (*pour verser les eaux de la Blanche dans la cunette des fossés de la partie haute de la Place*).

2 Aqueduc, avec écluse à vanne (*pour vider les eaux de la cunette isolée du demi-front de gauche 2-3, dans le fossé du demi-front de droite 2-3, par-dessus l'aqueduc de la Blanche*).

3 Ecluse à vanne (*pour verser les eaux de la Blanche dans les fossés de la partie basse comprise entre l'aqueduc d'arrivée de la Blanche et son aqueduc de sortie*).

4 Ecluse à vanne (*pour mettre les eaux de la Blanche dans les avant-fossés compris entre les glacis*

de droite de la demi-lune 10 et l'aqueduc d'arrivée de la Blanche).

5 Aqueduc avec écluse à vanne (pour répandre les eaux des avant-fossés ci-dessus désignés dans les avant-fossés compris entre l'aqueduc d'arrivée et la digue de fermeture située au pied du glacis de droite de la contregarde 18, en passant par-dessous l'aqueduc de sortie).

6 Ecluse à vanne (pour verser les eaux de la Blanche dans les fossés de la lunette 27 et de là dans l'inondation supérieure).

7 Aqueduc avec écluse à vanne (n'appartient pas à l'Etat) met en communication les avant-fossés de gauche avec le bassin de l'inondation supérieure, par le fossé le plus bas du courant des Houches).

8 Ecluse à vanne (pour verser les eaux de la Blanche dans les fossés de la lunette 27 et de là dans l'inondation supérieure).

9 Aqueduc avec écluse à vanne (pour le passage du courant des Houches et du bassin de l'inondation supérieure sous l'aqueduc d'arrivée).

10 Ecluse à poutrelles (sous voûte) (de retenue de la Blanche à son entrée dans la Place). (Barrage remplacé au besoin par une grille mobile en fer pour la fermeture de cette issue de la Place).

11 Ecluse à vanne (pour mettre l'eau du bassin de l'inondation supérieure dans les fossés du redan 28).

12 Ecluse à vanne (pour barrer l'aqueduc de vidange du bassin de l'inondation supérieure passant à la gorge du redan 28, en vue de mettre l'eau dans ses fossés).

13 Aqueduc avec écluse à vanne (met en communication les eaux des fossés compris entre l'aqueduc d'entrée et celui de sortie, avec celles des avant-fossés de gauche de l'aqueduc de sortie).

14 Ecluse à vanne (pour verser les eaux de la Blan-

che dans les fossés de la partie basse, compris entre l'aqueduc de sortie et la surélévation du fossé de la courtine 6-7).

14 bis Aqueduc avec écluse à vanne (met en communication les fossés à gauche de l'aqueduc de sortie avec les fossés à droite de cet aqueduc).

15 Ecluse à vanne (pour barrer l'aqueduc de sortie).

16 Ecluse à vanne (pour verser les eaux de la Blanche dans les fossés de la partie basse compris entre les aqueducs d'entrée et de sortie).

17 Ecluse à vanne (met en communication les avant-fossés à gauche de l'aqueduc de sortie avec cet aqueduc, soit le bassin de l'inondation supérieure avec celui de l'inondation inférieure).

18 Ecluse à vanne (met en communication les avant-fossés à droite de l'aqueduc de sortie avec cet aqueduc).

18 bis Aqueduc (passe sous l'aqueduc de sortie et met en communication les avant-fossés à droite et à gauche).

19 Aqueduc avec écluse à vanne (du fossé de la contregarde 18) (pour opérer la vidange des fossés, par le courant des fontaines, dans la Lawe, en aval du moulin de Catorive).

20 Aqueduc avec écluse à vanne (de l'avant-fossé de la contregarde 18) (pour opérer la vidange des avant-fossés, par le courant des fontaines, dans la Lawe, en aval du courant de Catorive).

21 Batardeau avec écluse à vanne (de la courtine 6-7) (pour maintenir l'eau dans la cunette des fossés de la partie haute, comprise entre ce batardeau et l'aqueduc d'entretien) (courtine 3-4).

22 Ecluse à vanne (du bastion 8) (pour barrer la cunette à l'extrémité gauche du fossé 8-1).

22 bis Aqueduc (sous le passage 53 pour la cunette des fossés).



23 Ecluse à vanne (*de la contregarde 22*) (*pour verser les eaux de la cunette ci-dessus dans l'aqueduc de sa jonction avec le canal d'Aire à La-Bassée*).

24 Ecluse à vanne (*du bastion 1*) (*pour barrer la cunette entre le bastion 1 et l'aqueduc d'arrivée*).

24 bis Aqueduc (*sous le passage 54, pour la cunette des fossés*).

25 Aqueduc (*de communication des fossés de la contregarde 11 avec son avant-fossé*).

26 Aqueduc avec écluse à vanne (*de la demi-lune 9*) (*pour prise des eaux de la Lawe destinées aux inondations de Lille*).

27 Pont avec écluse à poutrelles (*de Saint-Pry*) (*pour barrer la Blanche lorsqu'elle va être saignée en amont pour couler dans la vallée de la Lawe*).

27 bis Pont (*du passage 56*) (*sur le courant des Houches*).

27 ter Pont (*du passage 56*) (*sur l'avant-fossé, contregarde 13*).

27' Aqueduc (*en tête du faubourg Saint-Pry, de communication entre les deux inondations*).

28 Ecluse de la Lawe (*à poutrelles*) (*pour le premier barrage de la Lawe, destiné à tendre le premier bassin de l'inondation inférieure*).

29' Pont avec écluse, à poutrelles (*de Longatte*) (*pour barrer le courant Longatte et établir la continuité de la chaussée d'Aire soutenant l'inondation inférieure*).

30' Pont avec écluse à poutrelles (*Barrois*) (*pour le deuxième barrage de la Lawe et établir la continuité de la chaussée d'Aire soutenant l'inondation inférieure*).

30 bis Aqueduc (*de la fourche de la chaussée d'Aire et de Saint-Venant*); saigne l'inondation inférieure.

31 Pont-aqueduc (*du courant des fontaines, chaussée d'Aire*).

31 bis Digue (de soutènement de l'inondation inférieure le long du courant des fontaines; non éclusé à son passage dans la chaussée d'Aire).

32' Ecluse carrée (du canal d'Aire à La-Bassée : à portières de garde pour le passage du canal; à vanne pour le passage à niveau de la Lawe; et à poutrelles pour chacun des deux passages).

33' Ecluse à poutrelles (pour la communication du canal d'Aire avec celui de la Lawe).

34' Ponts-levis avec écluses à poutrelles (pour passage et barrage du canal d'Aire).

SUR LES MINES

(Extrait d'un journal militaire)

Le terrain des cheminements souterrains pour le service des mines est facile à travailler et n'exige pas de coffrage; des châssis ordinaires suffisent sans être toujours indispensables, pour les galeries; on peut s'en passer pour les rameaux.

Ce terrain est un sable fin, agglutiné, ou grès imparfait, parsemé de bancs isolés ou rognons de grès.

SUR LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES, DÉFENSIVES A PRENDRE EN CAS DE GUERRE

Service des eaux

1° Fermer les écluses nos 29', 30' et l'aqueduc 30 bis de la chaussée d'Aire, les écluses 19 et 20 de fuite des fossés et avant-fossés.

2° Barrer, à Gosnay, la dérivation de la Lawe pour jeter toutes ses eaux dans le lit de la *Blanche*.

3° Fermer les écluses : 10 de retenue de la *Blanche*, 9 de retenue du courant des *Houches*, 5 de retenue des avant-fossés supérieurs; ouvrir les vannes 4, 6, 7, de remplissage des avant-fossés supérieurs, des

fossés de la lunette 27 et de l'inondation supérieure; mettre en jeu les autres vannes à mesure des besoins.

4° Barrer les passages de l'écluse carrée 32' et celui de l'écluse 33' pour retenir toutes les eaux du bief entre Cuinchy et Béthune, etc.

5° Fermer l'écluse et le moulin de Manchecourt; faire des coupures dans les chemins en arrière et détruire le pont-tournant sur la Lawe; le tout pour inonder le pays, puis gêner la marche et les reconnaissances de l'ennemi.

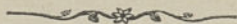
SERVICE EXTÉRIEUR

Postes à occuper

Occuper militairement: 1° Gosnay, pour protéger, le plus longtemps possible, l'arrivée des eaux de la Lawe, à Béthune, par le lit de la Blanche et gêner l'investissement;

2° La fourche des chaussées d'Aire et de Saint-Venant, pour protéger, le plus longtemps possible, la tête de digue soutenant l'inondation inférieure; gêner l'investissement, favoriser la rentrée des secours, etc.;

3° Le plateau du cimetière, l'entrepôt des tabacs (front 1-3) en détruisant les maisons en avant; la tête du faubourg Saint-Pry et le château d'Annezin, pour gêner l'ouverture de la tranchée et les reconnaissances, favoriser la rentrée des secours.



DEUXIÈME PARTIE

AGRANDISSEMENT DE LA VILLE

Tempus œdificandi et tempus destruendi.
(Proverbe de Salomon)

Au moment où nous écrivons, l'ancien Béthune a cessé d'exister : du glorieux passé de notre valeureuse cité, l'histoire seule nous rappellera le souvenir impérissable.

Quinze années seulement se sont écoulées depuis que le déclassement de la place de Béthune a été prononcé, et, en présence du résultat obtenu, c'est avec bonheur que nous considérons la sagesse et l'économie qui ont présidé à l'œuvre grandiose du démantèlement et de la transformation de notre ville.

Au lieu d'une place de guerre aux rues étroites, resserrée dans son enceinte de fortifications élevées, notre ville présente aujourd'hui un aspect riant : de vastes boulevards lui font une ceinture de feuillage, et des chemins d'accès spacieux lui donnent à profusion l'air et la salubrité ; des projets ont été étudiés et des chemins ont été établis sur les terrains militaires pour accéder directement, de la ville, à la gare des voyageurs et à celle des marchandises du chemin de fer du Nord (a) ; des squares et des places publiques destinées à des marchés, ont été créés aux entrées de la ville ; sur la place de Lille s'élèvera, un jour,

(a) Une de ces routes, celle conduisant actuellement à la gare des voyageurs, a été poursuivie à travers les Houches et livrée au public en 1883.

un marché couvert, source de revenus pour la ville. Son marché aux bestiaux considérablement agrandi, aujourd'hui place de la République, offre un vaste emplacement pour la foire annuelle ; en temps ordinaire, on remise en cet endroit les voitures qui encombraient anciennement le marché aux grains, et qui aujourd'hui trouvent un dégagement facile par la rue du Collège et les boulevards.

Un vaste terrain, ayant les proportions d'une place publique, était réservé par l'art. 9 du traité du 8 Mars 1870, pour l'agrandissement du quai du canal et le garage des marchandises : conformément aux conditions de ce marché, l'Etat étant entré en jouissance du nouveau champ de manœuvre, le quai a été construit et livré au public en 1883, ainsi que les chemins d'accès qui y aboutissent.

Au sud-ouest, nous voyons s'élever un magnifique abattoir qui, par sa parfaite installation, donne satisfaction aux intéressés tout en étant devenu une des meilleures ressources de la ville. Un peu au devant, séparé par une place réservée aux récréations de la jeunesse pour les exercices qui fortifient et développent le corps, a été établi un jardin splendide que nous envient bien des villes et dont la situation loin du bruit, nous permet de constater les progrès de nos sociétés musicales qui sont une des renommées de notre pays. L'espoir émis par M. Dellisse-Engrand, dans son rapport au Conseil municipal (séance du 5 Août 1873), se trouve parfaitement réalisé. Enfermée dans d'étroites murailles, la ville de Béthune n'avait jamais pu se donner la satisfaction d'un jardin public si nécessaire cependant aux convalescents, aux personnes fatiguées, aux oisifs, aux travailleurs, aux vieillards et aux enfants ; maintenant toute satisfaction leur est donnée : ils peuvent venir respirer cet air sain qui fait souvent défaut au logis. L'ouvrier trouve, pour se reposer des fatigues de la journée, un lieu délicieux qu'il peut considérer comme sa propriété, magnifique, jardin de deux hectares, clos de grilles, garni de corbeilles où sont réunies les plantes et fleurs les plus variées ; des

bosquets habilement ménagés encadrent heureusement ce jardin. Tandis que l'ouvrier se repose sur un siège très commode, ses enfants jouent sous ses yeux, et, par l'appas de la nourriture, se rendent familiers les cygnes et les poissons aux couleurs variées qui nagent au milieu d'un lac aux eaux sans cesse renouvelées par des cascades sortant d'un rocher. Ce jardin a été ouvert au public le 1^{er} Juillet 1876.

Ayant son entrée sur l'avenue du jardin public, un théâtre a été organisé dans l'ancien magasin à poudre (a) aussi confortablement que pouvait le comporter une installation provisoire, en attendant que les travaux plus utiles étant terminés, il soit permis de reporter les ressources sur des œuvres d'agrément. Il a été inauguré le 26 Janvier 1873.

Attendant au Collège restauré et agrandi, un jardin botanique permettra, aux jeunes gens studieux, de joindre l'agréable à l'utile. A côté a été créé un Château d'eau devenu indispensable depuis que les fosses houillères ont fait tarir nos fontaines.

Des terrains spacieux, à l'orient (l'ancien fort de Lille) et au nord (au faubourg Catorive), ont été réservés pour l'édition d'établissements utiles, tels par exemple qu'un asile d'orphelins, car c'était avec peine que l'on voyait ces malheureux enfants confinés à l'étroit dans un hôpital malsain. La construction d'un bâtiment spacieux comprenant réfectoire, dortoirs, classes, ateliers, avec vaste terrain où les notions de jardinage auraient pu leur être données, était un des projets dont l'urgence avait été particulièrement reconnue par le Conseil municipal dans ses séances des 13 Mai et 5 Août 1873 et qu'il eut le regret de ne pouvoir exécuter avant l'expiration de son mandat. (b)

(a) Ce magasin à poudre a été construit de 1847 à 1849 et a coûté 85,500 francs.

(b) Il est triste de dire que les nombreux orphelins recueillis dans cet établissement charitable ont été dispersés depuis : en 1884, il ne restait plus que deux petits enfants ; au moment où nous publions ce

Les faubourgs du Rivage, du Pont-de-Pierres, de Catorive et de la Porte-Neuve ont été dotés d'écoles confortables et bien aérées, pour les jeunes enfants des deux sexes, et d'un asile (Délibérations du Conseil municipal des 13 Mai 1873 et 2 Avril 1875); des traités avec des particuliers assuraient le même avantage aux autres faubourgs (Délibérations des 19 Août 1869 et 22 Juillet 1870). L'école de garçons au faubourg du Perroy a été bénite et ouverte le 10 Novembre 1869; l'ouverture de la salle d'asile installée dans un local contigu a eu lieu le 4 Juillet 1871; (a) la déclaration d'ouverture de l'école primaire libre mais gratuite de filles, établie au même faubourg par les Dames Ursulines, conformément à l'article 1^{er} des statuts de leur institution, avait été faite à la mairie de Béthune, le 23 Juillet 1869.

Profitant des eaux de la Blanche à son entrée en ville, au moment où elles sont encore pures, une école de natation, pourvue d'un bâtiment à usage de restaurant, a été créée et ouverte gratuitement au public, certains jours de la semaine, au grand profit de la santé des habitants et, disons-le, sans faire brèche à nos finances municipales.

Enfin, le transfert des écoles de dessin et de musique dans l'ancienne manutention militaire a laissé vacant un bâtiment spacieux et élevé (anciennement salle des concerts) qu'il sera facile de disposer à peu de frais pour l'installation de notre futur musée auquel on pourrait annexer la Bibliothèque communale qui se trouve dans les combles de l'hôtel-de-ville.

travail, la maison rue de l'Esplanade est louée et le dernier orphelin réside dans l'Hospice même.

(a) En 1883, la ville a fait construire, à l'extrémité du faubourg de Lille, un groupe scolaire aux dimensions exagérées et nullement en rapport avec la population qu'il doit desservir. Il est regrettable que cet édifice, pour la construction duquel la municipalité a dû emprunter 450,000 francs (*autorisation ministérielle du 29 juillet 1884*), n'ait pas été placé près du collège; on aurait ainsi évité la nécessité d'un nouveau groupe scolaire et économisé un deuxième emprunt.

Tous ces grands travaux ont été effectués pendant la période de 1868 à 1877 ; ils ont été l'objet d'une étude constante, de la part des diverses commissions du Conseil municipal.

En présence de l'extension que prenaient les villes voisines, placées à proximité des houillères, le maire de Béthune, M. Dellisse-Engrand, avait compris et mis en pratique ce proverbe de Salomon : *Tempus œdificandi et tempus destruendi* ; s'il n'a pas fondé la ville, il en a triplé l'importance. C'est pourquoi nous pouvons le considérer comme un des grands bienfaiteurs de la ville de Béthune, dont le nom méritait bien d'être donné à un de nos boulevards au lieu de ceux qu'on est allé chercher bien loin et qui n'ont rien de commun avec notre cité, même avec le pays.

M. Dellisse-Engrand, par ses démarches, obtint le décret autorisant la démolition des fortifications qui entravaient le développement de la ville et paralysaient son commerce ; sous son habile direction, Béthune s'est trouvé complètement transformé sans que ses finances en aient aucunement souffert. En prenant la direction des affaires municipales, en 1862, M. Dellisse avait trouvé le budget grevé d'un emprunt de 70.000 francs ; en 1878, lorsqu'il dût résigner son mandat, son œuvre était pour ainsi dire terminée. Il laissait à la ville une propriété d'une très grande valeur, en terrains, bâtiments et constructions de routes et cependant la dette de la ville n'était que de deux cent quatre-vingt-cinq mille francs. Pour arriver à ce magnifique résultat, il avait fallu, non-seulement apporter la plus stricte économie dans les finances de la ville, mais encore payer souvent de sa personne et stimuler la générosité publique en donnant l'exemple.

La tour et les voûtes de l'église Saint-Vaast menacent ruine ; les toitures de ce magnifique édifice sont à renouveler : M. Dellisse ouvre une liste de souscription à la tête de laquelle il s'inscrit pour dix mille francs, et les travaux

s'effectuent sans obérer les finances municipales.

C'est qu'à côté des dépenses résultant de l'agrandissement de la ville, d'autres dépenses considérables s'étaient imposées. Le cimetière, agrandi considérablement, (1) est pourvu d'une chapelle destinée à servir exceptionnellement de lieu de dépôt des corps en temps d'épidémie et éviter les inhumations trop précipitées. La première pierre de ce monument d'un intérêt majeur, fut posée le 2 Septembre 1871 ; il a fallu les menaces du choléra de 1884 pour que l'on fit paver cet édifice et en vitrer les fenêtres, cependant en 1881 et 1882, nous avons eu des cas très graves d'épidémie et des inhumations à très bref délai.

Un cabinet de physique et de chimie est annexé au Collège ; un cours d'adultes est créé pour les garçons et un ouvroir pour les jeunes filles, dans les écoles communales. Ces établissements sont pourvus d'un gymnase où un professeur payé par la ville, donne, chaque jour, des leçons aux enfants.

Citons encore l'achèvement des chemins vicinaux de la commune (Délibération du Conseil municipal du 12 Décembre 1868 et décret du 25 Septembre suivant) ; la création d'une société de secours mutuels qui ne tarde pas à arriver à un état des plus prospères ; l'établissement d'un orphelinat de garçons, dont il a été question précédemment, ouvert le 1^{er} Août 1871 ; le remplacement des passerelles sur le canal d'Aire et sur la Lawe, par des ponts fixes pour voitures ; la construction d'un magnifique abattoir, d'un château d'eau, d'un réseau d'aqueducs dans l'ancienne ville ; l'organisation, au Bureau de bienfaisance, d'un service de distributions de lits, literies et d'effets d'habillements à la classe nécessiteuse.

Au moment où M. Dellisse dut abandonner les affaires municipales, des pourparlers étaient ouverts pour la révision du traité avec la Compagnie d'entreprise de l'éclairage

(1) Délibération du 20 Juillet 1872.

par le gaz, dans le but de faire baisser le prix de cet éclairage; la réorganisation de la Compagnie de sapeurs-pompiers (habillement et matériel) était assurée par des ressources disponibles inscrites au budget; une somme de dix mille francs y était aussi portée pour acquisition, au Génie, du terrain nécessaire à l'établissement d'une route directe en prolongement de la rue de la Porte-Neuve, pour le dégagement de tout ce quartier populeux si déshérité actuellement.

Des mesures étaient prises pour faire face au paiement des intérêts et au remboursement d'un emprunt de deux cent mille francs qui devait servir à l'agrandissement de l'Hospice, dans le but de pouvoir abaisser la limite d'âge d'entrée et admettre, dans cet établissement, un plus grand nombre de malheureux. (Délibérations des 22 Mai, 11 Juillet, 5 et 12 Août 1876); ce que l'on voulait surtout, c'était le libre accès de l'air, c'est-à-dire la condition précieuse qui assure le plus grand nombre de guérisons et de succès opératoires. Il est bon d'ajouter que les vieillards admis à l'hospice et les malades incurables avaient vu leur situation matérielle bien améliorée.

L'administration qui succéda, en 1878, à celle de M. Dellisse, non-seulement ne donna pas suite au projet d'agrandissement de l'hospice (3 Juillet 1878), mais continua de percevoir, leur donnant une autre destination, les surtaxes d'octroi et l'impôt, si onéreux pour les ouvriers, sur le charbon, dont le produit devait être affecté exclusivement à la reconstruction de cet établissement hospitalier. Les mauvaises raisons qu'elle donne dans la délibération sus-indiquée ne peuvent l'excuser à ce sujet, ni prévaloir contre les termes formels des délibérations des 22 Mai et 11 Juillet 1876, reproduites dans le *Journal de Béthune* des 15 Juillet et 16 Septembre de la même année.

L'article du budget concernant le quartier de la Porte-Neuve fut aussi un des premiers supprimés par la nouvelle Municipalité au profit de la création, le long du Champ-de-

Mars, d'une route d'un intérêt secondaire pour ne pas dire plus, sur laquelle, encore aujourd'hui, en 1886, une seule propriété habitée, celle de M. Dupuich, maire de la ville, a son entrée.

Une des conséquences du démantèlement de Béthune fut l'augmentation subite de la population dans des proportions considérables. Grâce à l'appoint des nombreux ouvriers étrangers attirés par les constructions qui s'élevaient autour de notre ville, la direction de nos affaires communales passa entre les mains de personnes également étrangères qui n'avaient pas encore eu le temps de se familiariser avec les mœurs et les coutumes de la ville. De là des tiraillements et des mesures que nous n'avons pas à examiner maintenant et qui certainement furent les principales causes de la profonde division qui ne tarda pas à s'établir parmi les habitants.

Cette invasion d'un nouveau genre et ses conséquences pourront fournir à l'historien qui voudra bien s'en donner la peine, la matière d'une étude originale et curieuse.

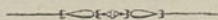


TABLE DES CHAPITRES

PREMIÈRE PARTIE

Historique	3
Le mur d'enceinte	20
Barbacane ou bastion de St-Pry	23
Tour et porte de St-Pry	24
Tour des Récollets	28
Tours de la porte des Fers ou d'Arras.	29
Tour St-Ignace et bastion Vauban	30
Porte de la Vigne ou du Rivage.	31
Tours de la porte du Carnier	34
Porte-Neuve ou porte d'Aire	36
Tour et porte des Marais	37
Le château.	37

*Legende générale du plan des fortifications de Béthune en 1867,
au moment du démantèlement de la Place.*

Bâtiments civils	43
----------------------------	----

FORTIFICATIONS :

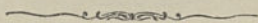
1° Ouvrages	44
2° Portes et ponts	46
3° Ecluses, batardeaux	46
Sur les mines	50

*Sur les dispositions particulières défensives à prendre en cas
de guerre*

(a) Service des eaux.	50
(b) Service extérieur, postes à occuper.	51

DEUXIÈME PARTIE

Agrandissement de la ville 55



Vues et Plan

Vue de la porte St-Pry 23
Vue de la porte du Rivage 32
Vue de la ville de Béthune, par Van der Meulen 38
Plan des fortifications de Béthune en 1867.



114 = 10
cm

